

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 63 - JANVIER 84



La ville investit dans la propreté...

Ce simple geste
l'aide

Dossier
pages 5 à 10



En dernière page:
Economisez 50%
sur vos dépenses de chauffage.

NOUVEAU En page centrale:
Panorama du mois.

Quelques décisions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est un moment privilégié pour décider des affaires de la ville. La diversité des affaires traitées à ce moment est source de richesse. Parmi les 69 dossiers traités, 4 ont semblé nécessiter une explication complémentaire: l'économie d'énergie dans les bâtiments communaux; l'implantation d'un centre de recherche; l'aménagement d'un carrefour pour faciliter la circulation; la Défense des activités économiques de la ville.

Affaire 25 - Economie d'énergie - Au titre du Fonds Spécial Grands Travaux 1982, la Ville a engagé, avec l'aide de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie, un ensemble d'études énergétiques portant sur les équipements du patrimoine communal (écoles, abattoirs, centre international de jeunes, piscines, soit

33 bâtiments communaux). Ce programme inclut une opération solaire et une pompe à chaleur sur le stade nautique de La Paillade. Des études ont été réalisées fin du 2^e semestre 1982 et au cours du 1^{er} trimestre 1983 et ont permis à la Ville de solliciter une aide complémentaire de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie pour engager une 1^{re} tranche de travaux. Le programme retenu s'élève à 2 926 138 F.H.T. Il pourra aussi bénéficier de l'aide de l'Agence, à hauteur de 877 841 F.

Affaire 26 - Implantation de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) à Montpellier. L'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.), dont le siège social est à Paris souhaite décentraliser à Montpellier une partie de ses activités et se

propose d'édifier à cet effet un Centre de Recherches dans le secteur de Lavalette, propriété de la ville. Pour concrétiser cet accord de principe, il a paru possible de donner un bail à l'ORSTOM pour une durée de 99 ans moyennant un loyer annuel symbolique de 30 F. L'effectif de chercheurs de ce centre est de 1 400, sur lequel plus de 500 seront décentralisés, entraînant par ailleurs de façon inductive nombreuses créations d'emplois pour la ville. L'intérêt économique de cette décentralisation est extrêmement importante: des travaux de plus de 40 millions de francs seront réalisés par les entreprises de constructions.

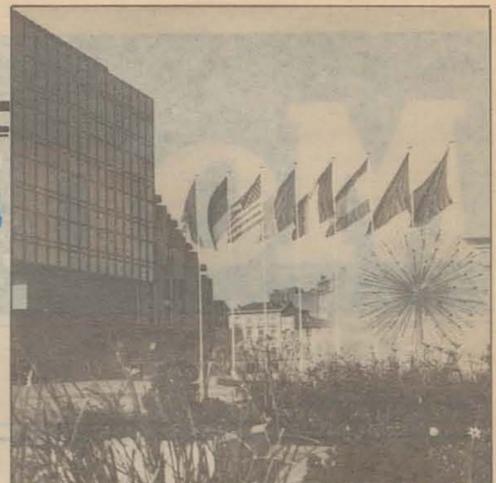
Affaire 47 - Passage souterrain au carrefour de l'avenue de Lodève. Le carrefour formé par l'avenue de Lodève, l'avenue Paul-Bringuiet et l'avenue des Garrats constitue de par

l'intensité de la circulation générale et de par la proximité immédiate du magasin «Super M» un point noir en matière de circulation. Le carrefour fonctionne actuellement en quasi-permanence à saturation, occasionnant ainsi des gênes importantes tant à la circulation générale qu'à la circulation des autobus urbains et aux riverains.

Le projet de construction d'un passage inférieur à la RN 109 (avenue de Lodève) a pour but de remédier aux inconvénients précités. Cet ouvrage permettra une circulation continue des véhicules entre les avenues Paul-Bringuiet et des Garrats sous l'avenue de Lodève. La réalisation de ce projet

va de pair avec la construction d'un passage souterrain à gabarit réduit sous l'avenue des Garrats.

Affaire 67 - Convention d'occupation d'un immeuble par la Société Morari. Les installations de la Sté Morari ayant été détruites par un incendie, la Ville de Montpellier a accepté de reloger ladite société dans les locaux de l'immeuble, acquis récemment de la Compagnie Saupiquet par la ville. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la défense des activités économiques. En la matière, la décision du Conseil Municipal permettra dans un premier temps de préserver l'emploi et par la suite de créer une centaine d'emplois.



Les décisions du Conseil Municipal Les décisions du

Séance du 28 novembre 1983

Affaire 1 - Articles L 122-20 et R 122-7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

Affaire 2 - Accident du travail - Contentieux Diacono/Toussaint Hehal - Autorisation d'essai.

Affaire 3 - Affaires Culturelles - Saison lyrique 1983-1984 - Demande de subvention à l'Etat et au Département.

Affaire 4 - Affaires Scolaires - Classes vertes 1982-1983 - Ecole Paul Ben - Attribution d'une subvention.

Affaire 5 - Affaires Scolaires - Collège Colenneuse - Construction d'un atelier complémentaire - Adoption de l'avant-projet - Demande de subvention.

Affaire 6 - Affaires Scolaires - Collège Clémence Royer - Construction d'un atelier complémentaire - Adoption de l'avant-projet - Demande de subvention.

Affaire 7 - Affaires Scolaires - Eclairage de sécurité dans diverses écoles - Demande de subvention.

Affaire 8 - Affaires Scolaires - Groupe Scolaire Antenne 1 - Adoption de l'avant-projet - Demande de subvention.

Affaire 9 - Affaires Scolaires - Indemnité compensatrice de logement versée aux enseignants non logés - Application du décret du 2 mai 1983.

Affaire 10 - Affaires Scolaires - Lutte contre l'échec scolaire - Demandes de subvention.

Affaire 11 - Affaires Scolaires - Reconstruction de l'école maternelle du Docteur Calmette - Défection des menuisiers Sallador - Adoption du nouveau marché des menuisiers.

Affaire 12 - Affaires Scolaires - Rentrée Scolaire 1983 - Création d'une classe.

Affaire 13 - Amicale des Anciens du Maquis de Bir-Hakeim - Construction d'un monument - Demande de subvention.

Affaire 14 - Antenne ZAC 1 - Etude et réalisation des travaux de desserte S.E.R.M.

Affaire 15 - Assainissement - Station d'épuration de la Cérènière - Remplacement des débitmètres - Demande de subvention de l'Agence de Bassin.

Affaire 16 - Assurances - Manifestations estudiantines - Indemnisation - Prise en charge par l'Etat.

Affaire 17 - Cimetière Saint-Etienne - Caveaux V.R.D. - Marché n° 239 038 1.3 - Avenant de transfert d'exécution - Fermoud S.A.

Affaire 18 - Circulation - Plan de circulation - Aménagements de carrefours - Demande de subvention.

Affaire 19 - Domaine de Grammont C.D.N. - Construction de locaux annexes à la Salle Bobby Lapointe - Marché d'étude avec le Groupement Bétex/Jeffroy/Betac.

Affaire 20 - Eaux - Traitement des eaux à Montmar - Marché d'ingénierie avec le Cabinet Merlin - Avenant n° 1.

Affaire 21 - Foncier - Avenue des Moulins - S.C.I. Centre Commercial Gamma - Cession gratuite.

Affaire 22 - Foncier - Avenue des Moulins - S.C.I. Le Clos du Moulin - Cession gratuite.

Affaire 23 - Foncier - Déclassement du réseau des voies publiques angle rue de Montsalins - avenue de la Justice de Castelnaud - Croix des Pénitents Blancs.

Affaire 24 - Foncier - Rue de Las Sorbes - Echange Ville de Montpellier/M. Souyris Georges.

Affaire 25 - Fonds spécial Grands travaux - Economies d'énergie - Convention Ville/Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie - Demande de subvention.

Affaire 26 - Implantation de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique

d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) à Montpellier - Bail emphytéotique Ville/O.R.S.T.O.M.

Affaire 27 - Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (I.D.A.T.E.) - Emprunt - Garantie de la Ville.

Affaire 28 - Ligne électrique 20 KV moyenne tension de Saumade à Montpellier - Convention E.D.F./Ville de Montpellier.

Affaire 29 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation de six logements rue Verrière-Basse - Participation de la Ville - Majoration.

Affaire 30 - Opération «Verrière Basse» - Programme d'Aménagement - Délégation S.E.R.M.

Affaire 31 - Parc de Lunaret - Animation - Exploitation d'un petit train folklorique - Re-devance 1983 - Renouvellement de la convention.

Affaire 33 - Personnel Municipal - Conservation Nationale de Région - Département Art Dramatique - Contrats - Modifications.

Affaire 34 - Personnel Municipal - Contentieux - Affaire Syndicat F.O. du Personnel Municipal - Emploi Directeur du Palais des Sports - Autorisation de défendre.

Affaire 35 - Personnel Municipal - Imprimerie Municipale - Mise à la disposition d'un agent de l'Imprimerie Nationale - Conservation.

Affaire 36 - Personnel Municipal - Musée - Antichambre - Reconduction de la subvention.

Affaire 37 - Règlement de voirie de la Ville de Montpellier.

Affaire 38 - Réhabilitation Centre Ville - Immeuble 20, rue de Candolle - Acquisition et réhabilitation - Convention S.E.R.M.

Affaire 39 - Réserve Jonclicre - Dépendances du Château de La Moisson - Acquisition Ville de Montpellier/Industrie Citrel.

Affaire 40 - Secteur Sauvageard - Dissimulation des réseaux E.D.F. - Dotation spéciale Sites.

Affaire 41 - Société d'Équipement de la Région Montpellieraise - Parc de stationnement du Peyrou - Etudes - Emprunt S.E.R.M. - Garantie de la Ville.

Affaire 42 - Société Hébraïque d'Économie - Société Hébraïque d'Économie - Construction de 70 logements locatifs ZAC Tourmezy - Emprunt de 28 000 000 F - Garantie de la Ville.

Affaire 43 - Sports - Cours de Tennis de Grammont - Concession d'exploitation - Dénonciation de la convention Ville/Mares Gérard.

Affaire 44 - Sports - Palais des Sports - Tarif de location des salles de danse et de judo.

Affaire 45 - Syndicat Intercommunal du C.E.S. 900 de Montpellier Sud - Retrait de la Commune de la Grande-Motte - Acceptation de principe.

Affaire 46 - Travaux d'Équipement 1983 - Emprunt de 4 500 000 F auprès de la Caisse d'Épargne de Montpellier.

Affaire 47 - Voirie - Carrefour avenue de Lodève - Rocade N.O. - Passage souterrain à gabarit normal (P.I. RN 109) - Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique - Enquête parcellaire.

Affaire 48 - Voirie - Classement dans le domaine public communal - Rue des Libellules et allée des Mûriers.

Affaire 49 - Voirie - Classement dans le domaine public communal - Voies de la résidence du Rond-Point d'Assas.

Affaire 50 - ZAC Aigualongues - Avenant à la convention d'étude et de réalisation des Travaux de desserte Ville de Montpellier/S.E.R.M.

Affaire 51 - Zone d'Aménagement Différé - Pasch Chevalier - Réduction du périmètre.

Affaire 52 - ZOLAD - Cession Ville de Montpellier/Société Diamant Applications.

Affaire 53 - Budget 1983 - Décision modificative n° 2.

Affaire 54 - Finances - Affectation de subventions.

Affaire 55 - Affaires Culturelles - Opéra de Montpellier - Buvette de l'Opéra - Prorogation exceptionnelle de la Convention de Concession sociale et Concession pour une nouvelle convention de Concession.

Affaire 56 - Affaires Culturelles - Opéra de Montpellier - Exposition «Bijoux de Broque» organisation.

Affaire 57 - Exposition «Bijoux de Broque» - Fixation de tarifs.

Affaire 58 - Bureau Municipal d'Hygiène - Poupière de l'Aigualongues - Adoption de la Convention.

Affaire 59 - Bureau Municipal d'Hygiène - Poupière de l'Aigualongues - Adoption des Avenants n° 1 pour les lots 1.2.3.4.7.9.10 et 11.

Affaire 60 - Buvette du Théâtre de Grammont - Salle Bobby Lapointe - Tarif des Boissons.

Affaire 61 - DUP Groupe Scolaire Mas de Bognières.

Affaire 62 - Eaux - Station de Montmar - Construction d'une usine de Traitement de l'eau - Marché C.G.E.

Affaire 63 - Opérations de Communication de la Mairie - Assistance Technique - Marché R.S.C.G. Boulet Associés.

Affaire 64 - Personnel Municipal - Cadre de choristes - Animateurs Prospecteur de l'Orchestre - Reconduction des subventions.

Affaire 65 - Personnel Municipal - Directeur des Journées Internationales de Photographies et de l'Audiovisuel - Contrat.

Affaire 66 - Personnel Municipal - Musée - Création de Poste - Contrat.

Affaire 67 - Ville de Montpellier/Société Morari - Immeuble 730, avenue des Prés-d'Arènes - Concession d'Occupation.

Affaire 68 - VRD et Bâtiments Communaux - Entretien - Appel d'offres restreint.

Affaire 69 - Faumiture de Repos à l'Hôpital de la Colombière - Réajustement du Prix de Cession.

EDITO



L'année 1984 s'ouvre sur une nouvelle campagne «Montpellier ville propre». Toutes ces mesures ne porteront leurs fruits que grâce à la participation active de chacun.

Enfin nous avons décidé de faire de Montpellier une ville résolument tournée vers l'avenir. Déjà nous avons obtenu des résultats encourageants

Au seuil de cette année 1984, je tiens en mon nom personnel, ainsi qu'au nom de mes collègues du Conseil Municipal, à adresser à tous les Montpelliérains et Montpelliéraines mes vœux les meilleurs.

La ville de Montpellier aborde cette année avec quelques «coups de cœur». Tout a été mis en œuvre pour que personne ne soit oublié. En effet nous espérons que le succès de l'opération «je donne un jouet», reprise pour la troisième année par la ville, permettra d'illuminer les yeux et le cœur des enfants les moins gâtés, grâce à l'immense générosité des Montpelliérains. Les personnes âgées souvent esseulées en ces périodes de fin d'année auront goûté un moment de bonheur, lors des repas organisés par le bureau d'aide sociale.

puisque nous sommes, d'après la dernière enquête du journal «le Point», la première région pour la santé des entreprises, nous sommes aussi une des rares régions à créer encore des emplois alors que partout ailleurs les emplois régressent. Montpellier cœur battant du Languedoc prend en main sa vocation de capitale régionale. Cette année 1984 sera l'année de la concrétisation de nos objectifs. Nous porterons tous nos efforts sur les secteurs porteurs d'avenir: l'informatique, la télématique, la vidéo communication, le développement de la télévision par câble avec les fibres optiques.

La beauté de notre ville s'enorgueillit de la richesse passée et nous continuons à la rendre encore plus accueillante. Nous avons décidé de lui passer un peu de «rouge à lèvres». Dans cet optique des journaux électroniques modernes et esthétiques ont été placés dans divers points de la ville dont ils constituent un pôle d'animation visuelle et d'information. Nous avons installé de nouveaux abribus qui s'intègrent parfaitement dans le contexte architectural de notre cité. Le secteur piétonnier, très apprécié des Montpelliérains, a été largement étendu.

Georges FRECHE
Député-Maire

frantel

Le personnel et la direction de
FRANTEL Montpellier
présentent leurs meilleurs vœux aux lecteurs de
« Montpellier votre ville »

Ets VIEUX
Quincaillerie de bâtiment

- Outillage manuel - Facom, Peugeot
- Outillage et matériel électrique - Peugeot
- Soudage électrique - Agal
- Peinture - Drogues - Ménage

TOUT POUR LE JARDIN

A voter service, techniciens-conseils service après-vente et garantie assurés

FURNISSEUR DU SERVICE ENTRETIEN DE L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION ET LES COLLECTIVITES

46, avenue Pont-Juvénal - Montpellier
Tél. : (07) 85.79.82
Fournit aussi les particuliers

SCGM

SOCIETE DE CONSTRUCTION GENERALE MONTPELLIERAINE S.A.

16, rue Saint-Louis - 34000 MONTPELLIER
Tél. (07) 58-84-25

Guy Chauchat

le pont de barre
civière
34430 Saint-Jean-de-Védas
101 (07) 47-13-87

Guy Chauchat s.a.r.l.
ingénieur hortico - paysagiste
créations de parcs, jardins, piscines

SOBEA

Entreprise de travaux publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides

Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé

Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement

Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé

Génie civil

Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86

toujours à portée de main ...

le bus s'arrête dans votre quartier.

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN
20, rue de la Loge - 34000 Montpellier
Tél. : (07) 66.12.56

ENTREPRENEURS
ARTISANS - PARTICULIERS

BETON PRET A L'EMPLOI

CONSULTEZ-NOUS

75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production

- JUVIGNAC : 143, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES : Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de la Loge - 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON :
QUALITE et SERVICE



SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

91-786

IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 210 personnes embauchées en 1982
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80% est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de la Pompignane Montpellier

ELECTRICITE GENERALE

INSTALLATIONS
FOURNITURES

**JEAN
MELGAR**

33, Chemin de la
Moutte
34 170 CASTELNAU-
LE-LEZ

Tél. : (67) 72.55.60



ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique
intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16, rue du Faubourg
Figuierolles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78



TRAVAUX PUBLICS

Routes et Aéroports
Voirie et Réseaux divers
Revêtements spéciaux
Enrobés

TRAVAUX PRIVÉS

TENNIS CLÉS EN MAIN
Procédé « TRU-FLEX »
Haute qualité

Agence de Nîmes :
846, Ancienne route d'Uzes
☎ (66) 26.89.58

Secteur de Montpellier :
2, cours Gambetta
☎ (67) 22.97.54

Secteur de travaux en Agde :
23, Cité « Le Monaco »
☎ (67) 94.34.88

La taxe professionnelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, va-t-elle être maintenue ?

M. S.V., route de Toulouse, Montpellier.

La réponse du Député-Maire :

Il est vrai que la taxe professionnelle instaurée en 1975, peut être considérée comme un impôt incohérent et injuste.

Déjà, lors de la première loi de finances rectificatives (du 28 juin 1982), d'importantes mesures d'allègement de cette taxe professionnelle pour 1982-1983 ont été votées (11 millions de francs).

Grâce aux conclusions du rapport sur l'évolution des effets de la taxe professionnelle qui a été déposé cette année à l'Assemblée nationale, il sera possible de se

prononcer sur les mesures complémentaires à mettre en œuvre à l'avenir.

Pourtant il ne faut pas négliger le fait que le montant de cette taxe s'élève pour toute la France à 50 milliards de francs et qu'il ne peut être question de la supprimer purement et simplement sous peine de mettre en péril le budget de chaque commune. Et il n'est pas pensable non plus d'opérer un transfert d'impôt sur les ménages.

Ces différents faits montrent combien le problème est

complexe. C'est donc avec mes collègues de l'Assemblée nationale que nous allons le réfléchir. Il est nécessaire que nous analysons bien, après les avoir étudiés, les simulations macro-économiques qui ont été réalisées, avant de voter un quelconque texte modificatif. Je vous remercie de m'avoir fait part de vos préoccupations, et en tant que Député-Maire j'y porte une attention toute particulière.

Georges FRECHE
Député-Maire de Montpellier



Mercredi 4 janvier :
10 h Présidence du Fonds Régional d'acquisition d'art contemporain.

Vendredi 6 janvier :
Réception de M. Cyril Diederich, nouveau chef de l'orchestre symphonique de Montpellier.

Samedi 7 janvier :
11 h Opéra de Montpellier, salle Molère. Conférence de presse avec M. Fleuret, directeur de la musique au ministère de la Culture.

Lundi 9 janvier :
9 h Présidence du Fonds Régional d'acquisition pour les musées. 10-12 h Réunion de travail. Concours pour le Palais des Congrès (programme).

Mercredi 11 janvier :
16 h Salle des Rencontres, vœux au personnel municipal.

Jedi 12 janvier :
12 h 45 Réception du Recteur de l'Université de Seoul (Corée du Sud).

Vendredi 13 janvier :
18-21 h Domaine de Grammont, vœux de la mairie aux associations.

Mercredi 18 janvier :
9 h 30 Réception M. Daros, P.-D.G. d'Air Littoral : développement du transport aérien à Montpellier.

11 h Inauguration Maurin-Lattes usine DMS-Elscinet (50 emplois nouveaux). Appareil médical qui permet le diagnostic des anomalies dans le système vasculaire. 17 h 30 Réunion de travail. Mise en place de l'Agence régionale d'exportation du Languedoc-Roussillon.

Jedi 19 janvier :
Matinée, Université Paul Valéry : P. Mauroy, Premier ministre, ouvre « le colloque national sur la réforme de l'enseignement de l'histoire ».

Vendredi 20 janvier :
11 h Préfecture. Mise en place de la commission des prêts aux collectivités locales.

Samedi 21 janvier :
Après-midi, salle des rencontres : clôture du colloque par A. Savary, ministre de l'Éducation nationale.

Vendredi 27 janvier :
18 h Atrium mairie. Inauguration exposition d'aquariophilie.



• Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

• Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

**USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX**

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

282 - 759

DOSSIER

Montpellier ville propre



« Montpellier, j'aime » pourrait être le slogan de très nombreux Montpelliérains et Montpelliéraines, car notre ville est une belle ville, attachante par son cœur, tournée vers l'avenir avec Antigone. C'est bien une ville qui vit tout autant la nuit que le jour.

La Municipalité, depuis 7 ans, met en place tous les moyens pour que Montpellier soit propre. Aujourd'hui une étape supplémentaire est franchie avec l'application du nouveau contrat. Ce contrat a été mis en place après une large concertation avec la population et les représentants des associations. Il marque la volonté de la Municipalité de faire de Montpellier une ville où la propreté — signe de qualité de la vie — soit le quotidien des Montpelliérains. Ce contrat se veut exigeant : il apporte de nouveaux services et permet de meilleures possibilités aux travailleurs pour accomplir leurs tâches.

La Municipalité a vraiment à cœur d'enrichir ce service. Il a une place primordiale dans la vie des Montpelliérains, c'est un service public aussi indispensable que l'école, l'hôpital ou les Postes Télé Communications. Pour rendre la ville tou-

jours plus accueillante, notre Municipalité a mis en place un important service de nettoyage car, outre les habitants réguliers, Montpellier reçoit chaque jour des milliers de touristes.

Rendre Montpellier propre est une tâche difficile. Le balayeur de rue le sait bien qui doit faire face souvent à trop d'incompréhension. Et pourtant chaque matin les rues et avenues sont nettoyées, les poubelles ramassées et la ville retrouve son éclat. Je tiens personnellement à remercier les travailleurs de la Société Poitevine de Nettoyement qui, malgré les difficultés, le mauvais temps, exercent une tâche difficile au service de l'intérêt général. La qualité de leurs prestations est un atout de plus pour rendre notre ville propre.

Or, jusqu'à maintenant, ces travailleurs n'avaient pas les meilleures conditions de travail (douches, locaux de repos, etc.) malgré quelques améliorations notables depuis 1977. En signant le nouveau contrat entre la ville et la Société Poitevine de Nettoyement, il a été prévu la construction à la zone industrielle, à côté des anciens locaux, d'un bâtiment moderne et fonctionnel comprenant garages et bureaux qui donnera à ces travailleurs des conditions de travail bien meilleures.

Cet effort fait suite à une série de mesures que nous avons engagées depuis 1977 :

ramassage en conteneurs, augmentation des effectifs, matériel adapté pour le nettoyage des rues piétonnes, sensibilisation dans les écoles, exposition, etc. Oui un effort considérable pour rendre Montpellier toujours plus propre, mais dont les effets ne seront ressentis par chacun d'entre vous que si chaque Montpelliérain et Montpelliéraine participe à cet effort.

Tout ce qui est jeté ailleurs que dans les poubelles c'est du travail en plus pour les balayeurs mais ce sont surtout des sommes importantes dépensées pour faire face à ce surcroît de travail.

Ce dossier a pour but de vous présenter en détail ce que contient dans le concret le nouveau contrat signé entre la ville de Montpellier et la Société Poitevine de Nettoyement. Je voudrais lancer un appel pour que Montpellier ville propre ne soit pas l'affaire uniquement du Conseil Municipal et des travailleurs de la Société Poitevine de Nettoyement mais qu'il devienne le souci quotidien de chacun au profit d'une qualité de vie quotidienne pour tous.

Yvan VELAY
Adjoint au maire
Responsable du nettoyage

DOSSIER

Pour un service mieux assuré : un nouveau contrat

Montpellier ville propre : c'est l'engagement qu'a pris la Municipalité. Pour réaliser cet objectif elle s'est donnée tous les moyens et notamment un nouveau contrat de nettoyage avec la Société Poitevine de Nettoyement.

Les objectifs de ce contrat visent deux points essentiels :
— une collecte des ordures ménagères très poussée.

— un nettoyage à fond de la ville. De nouveaux moyens sont d'ores et déjà engagés. Un programme complet d'améliorations est prévu dans tous les secteurs afin que l'ensemble des Montpelliérains soit quotidiennement dans une ville agréable (voir l'échéancier page 9).

LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour qu'une ville soit propre, il faut dès le matin enlever les ordures. Le ramassage se fait de façon différente selon les points de la ville (voir plan).

Au centre-ville

Là où les gros camions ne peuvent pas passer, il est prévu un ramassage des sacs plastiques à partir de 4 h 30 du matin tous les jours. Dès le mois de janvier cette collecte s'effectuera aussi le dimanche matin.

Des sacs homologués sont fournis par la ville. Vous pourrez les retirer au 16 de la rue Sérane (à côté du pont de Lattes).

Hors du centre des containers

Le contrat passé par la ville prévoit que le système container sera largement étendu sur la ville. Les containers qui ferment hermétiquement et qui sont roulants sont gérés par la Société Poitevine de Nettoyement. Ce système permet un ramassage propre et mécanique. Les containers sont directement levés et vidés dans le camion.

Chaque container est remis à sa place après vidage. La SPN est chargée de remplacer ou de réparer les récipients défectueux. La collecte hermétique a lieu de 4 h 30 à 11 h 30 et s'effectue de 3 à 5 fois par semaine selon les quartiers.

Collecte des ordures sur les marchés et foires

Les marchés, lieu de vie et d'échanges commerciaux, après leur fermeture sont nettoyés de fond en comble. Un

gros effort a été fait dans ce sens. Du matériel moderne de collecte a été mis en place. Et l'équipe de nettoyage intervient de 12 h à 16 h, évacue les ordures et arrose le sol. Le lavage se fait une fois par semaine. Après le passage de l'équipe, le marché retrouve sa propreté initiale. Après chaque foire (foire au manège,

foire à la brocante, foire aux ânes) le même processus s'enclenche.

Le ramassage des encombrants

Lorsque les Montpelliérains souhaitent se débarrasser d'objets encombrants (meubles, lits, appareils électroménagers), un service spécifique intervient. Il suffit d'appeler le service des encombrants pour prendre rendez-vous avec eux (voir encadré). Un rendez-vous sera donné dans les 8 jours et la veille du rendez-vous, vous déposerez vos encombrants devant chez vous.



A votre service
Tous les jours
24 h sur 24 h
☎ (67) 58.71.16

H Y S A

- Débouchage et Curage de toutes canalisations
- Vidange - Pompage et Nettoyage Industriels
- Tous Travaux d'Assainissement, d'Entretien et de Réfection

DOSSIER

Le nettoyage de la ville

Le nettoyage de la ville est le deuxième aspect de Montpellier ville propre. Une série de matériels ultra modernes vient d'être mise en place pour mener à bien ce service rendu à tous les Montpelliérains. Le nettoyage de la ville nécessite que l'eau soit abondante : à ce titre, l'eau du Lez permet de rendre propre notre ville avec une eau prolixe et peu chère.

«Le nettoyage de la voirie est organisé pour que la voirie soit propre de façon permanente». Les zones piétonnes sont balayées et arrosées tous les jours jusqu'à 19 heures. Cet été pendant la période chaude les rues seront arrosées quotidiennement de 16 h à 20 h, et le balayage dans les zones d'activités nocturnes sera poussé jusqu'à 24 h.

Des corbeilles à papiers

De nouvelles corbeilles à papiers ont été posées, et elles sont vidées continuellement.

Des boîtes d'arrosage

Le nombre de boîtes d'arrosage a été très nettement augmenté. Ceci permettra de laver à fond notre ville.



Ramassage des feuilles

Le système de ramassage des feuilles a été très amélioré. Des machines modernes d'aspirer-feuilles sont entrées en action. Un effort tout particulier a été fait sur les grands axes.

Les affiches et les graffitis

Une équipe intervient très rapidement pour faire disparaître les graffitis et les affiches sauvages qui détériorent la qualité de notre espace urbain.



Désherbage

Cette année a été lancée une opération importante de désherbage des voiries, des allées, des cimetières et jardins. Aujourd'hui, le captage de la source du Lez nous permet d'avoir un débit d'eau abondant qui concourt à donner à notre ville un aspect propre. Un effort considérable est fait mais il repose aussi sur les Montpelliérains et leur civisme.



CONSTRUCTION
RENOVATION
AMENAGEMENT
TOUS ENDUITS DE FAÇADES

Siège social :
413, rue Saint-Hilaire
34000 Montpellier
Tél. : (67) 64.69.60

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

60-503

lynx boulevard
16 bd Victor Hugo
92.66.94

2 SALLES ART ET ESSAI

- 30 % pour tous c'est le JEUDI

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE
INSTALLATIONS VOILAGES
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITE

COMPAGNIE
TEXTILE
MEDITERRANEE

DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800.000 F
3, rue de Noyers MONTPELLIER
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER Cedex
Tél. : 54.00.34

AU VERT EN VILLE



Hermitage
DU STUDIO AU 4 PIECES

2 PIECES à partir de 280000F*

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
316 Rue Casseyrols
(54.33.95)

REALISATION ROCAMAR SA
710 rue d'Alco 34100 MONTPELLIER (67)75.30.82

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :

30, Plan du Château d'O
Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34



GRI

bâtiment
construction industrialisée
génie civil

S.A. au capital de 10 170 000 F
2595, Bd Paul-Valéry BP 5531
34050 MONTPELLIER CEDEX

TEL. : (67) 42.51.10 — TELEX N° 570.181

SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics

S.N.C. au capital de 2 750 000 Francs

Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

DOSSIER

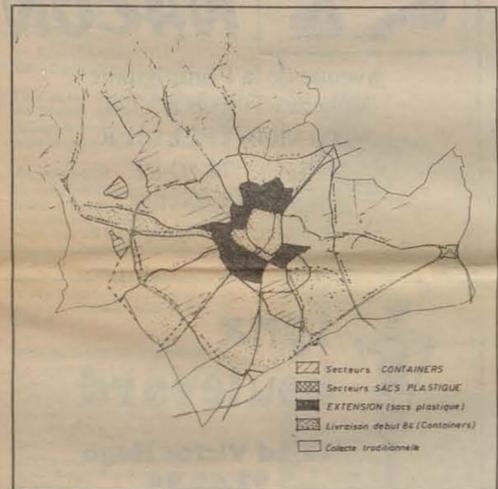
Un contrôle accru des services de la ville

La ville de Montpellier, en se dotant du nouveau contrat, a fait un choix judicieux qui repose sur le strict respect du contrat. Un pas décisif a été fait par la mise en place d'un système de contrôle. Ce contrat très précis détermine les conditions de bon fonctionnement du nettoyage de la ville. Un cahier des charges très détaillé a été mis en place.

Un quadrillage de la ville

La ville a été découpée en grands secteurs. A chaque secteur, un responsable a été nommé (voir plan). Ceci permet de suivre l'ensemble

des opérations de nettoyage sur chaque îlot. De même sur chaque marché un responsable du nettoyage a été nommé. Ainsi les interventions des équipes sont surveillées et modulées en fonction des besoins.



Une organisation précise

L'organisation d'un tel service repose sur la précision. Un calendrier des fréquences et des horaires existe. Par exemple l'enlèvement des ordures ménagères se fait à partir de 4 h 30 le matin. Chaque camion d'enlèvement respecte un itinéraire précis et un horaire. La surveillance et le suivi des différentes opérations deviennent alors possibles.

Tout prévoir

En dehors de l'organisation quotidienne de ce service, la Municipalité a étendu l'intervention à toutes les possibilités de salissement de la ville.

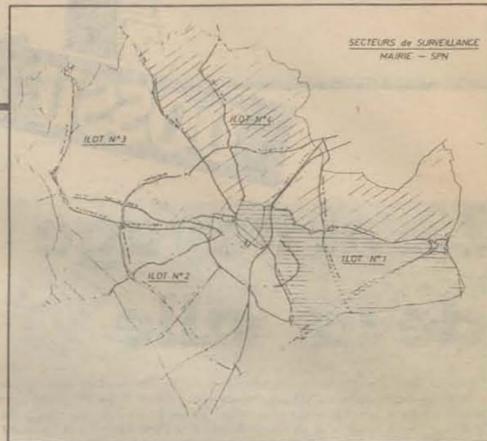
Une équipe d'intervention rapide existe aujourd'hui; elle intervient au coup par coup sur simple demande du chef de service technique. En cas de force majeure, un service minimum de nettoyage et ramassage est prévu. Dès leur apparition, les graffitis disparaissent.

Un matériel moderne, des conditions de travail améliorées.

Le matériel utilisé est à la pointe de ce qui se fait aujourd'hui (camion automatique, machine aspire feuilles, laveuse à haute pression, balayeuses, ramasseuses...).

Une gestion poussée

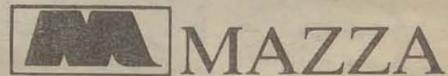
Chaque élément du système est contrôlé, vérifié, la prévision des besoins est enclenchée. Chaque année un bilan sera fait (kilomètres parcourus, récipients utilisés...). Une bonne gestion repose aussi sur la responsabilisation. C'est ce qui a été fait avec le quadrillage de la ville en îlots. Tout est prêt pour que Montpellier soit une ville propre.



Spapa
toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34020 LE CRES - Tél. : 59.11.31

ENTREPRISE



RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

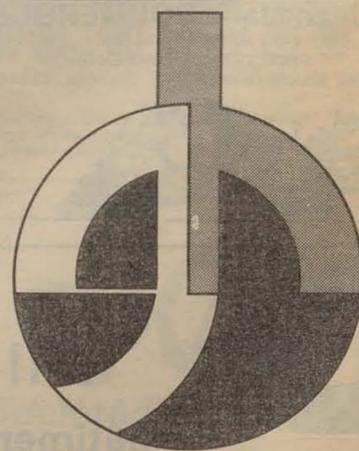
Terrassements

Tél. : 76.90.55

**CHRISTIAN
PYPOPS**

Directeur de Chantiers
Economie du Bâtiment
Atelier d'Ingénierie et Gestion

6, rue Paladilhe
34000 Montpellier
Tél. : (67) 41.42.10



guy hervé

19, rue henri rené
peinture revêtements
34000 montpellier
(67) 64.44.14



250 MAGASINS dans la Région

Epicerie sèche - Liquide - Produits Frais

250 Relais du CATALOGUE COOP

Il y a toujours un MAGASIN COOP près de chez vous

DOSSIER

La propreté c'est l'affaire de tous

Tout est prêt pour que Montpellier soit une ville propre. Comme le montre ce dossier, de gros moyens ont été engagés. Mais si les Montpelliérains ne res-

tonnes la nuit, elles empêchent le nettoyage matinal. En outre il faut toujours prévoir entre le trottoir et la voiture l'espace pour le balai du pousséiste. Nous vous demandons de res-

— **Les jardins et les parcs.** De nombreux papiers jonchent les parterres des jardins. Un nombre important de poubelles ont été installées — utilisez-les. — Le problème est le même pour les voiries.

Un nouveau contrat des prestations nouvelles Depuis juillet 83

- Arrosage rue.
- Balayage mécanique.
- Lavage voies piétonnes.
- Enlèvement affiches et graffitis.
- Ramassage corbeilles à papiers.
- Nettoyement des foies.
- Equipe d'intervention rapide.

Au 1^{er} janvier 84

- Matériel de collecte neuf.
- Accroissement du nombre de secteurs de balayage.
- Ramassage sacs plastiques le dimanche dans le centre-ville.

Courant 84

- Conteneurisation de la ville.
- Amélioration du ramassage des feuilles.
- Nettoyement W.C. publics.

pectent pas un minimum de règles rien ne sert de nettoyer, si, derrière le balayeur on continue à jeter des papiers par terre, sortir les sacs poubelles dans la journée etc... Pour atteindre ce but, il faut donc que chacun participe à son niveau à quelques règles très simples que nous précisons ici et nous publions à titre d'information un extrait de l'arrêté concernant la propreté et la salubrité de la ville.

— **Sortie des récipients et sacs contenant les ordures.** Ils ne doivent pas être sortis avant 20 h le soir et les récipients hermétiques doivent être rentrés dès le matin. Au centre-ville il est conseillé d'utiliser les sacs distribués par la Mairie et de ne pas jeter les ordures à même le sol.

— **Stationnement des voitures.** Les voitures en stationnement interdit et anarchique empêchent bien souvent que le nettoyage soit fait, soit elles bloquent les boîtes d'arrosage, soit quand elles sont stationnées dans les rues pié-

pecter scrupuleusement les interdictions de stationner.

EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ DE LA MAIRIE DE MONTPELLIER

Propreté et salubrité de la ville 21 mars 1979

ARTICLE 1^{er}. Il est interdit d'une façon absolue de jeter, pousser ou de déverser sur la voie publique, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit les résidus de ménage, les produits de balayage, les ordures, immondices, ou débris quelconques.

ARTICLE 2. Ces résidus, boyaux, etc., doivent être: — déposés dans des récipients affectés à cet usage, étanches, clos, insonores, constitués en matériaux imperméables; — soit déposés dans des sacs en plasti-

que présentant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité parfaite et fermeture appropriée.

ARTICLE 3. Les récipients ou sacs contenant les ordures peuvent être sortis seulement à partir de 20 heures le soir et doivent être rentrés dès que la collecte a été effectuée.

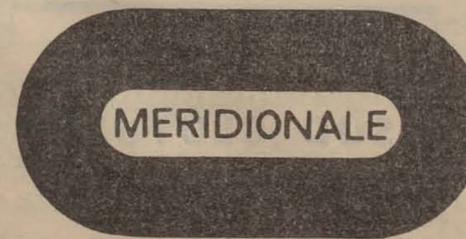
ARTICLE 5. Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont poursuivies et réprimées selon les prescriptions de la législation en vigueur.

Montpellier ville propre doit se faire avec tous, si vous rencontrez un problème, le service nettoyage de la Mairie est à votre service pour envisager des solutions avec vous.

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinerie - Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants
206 avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Télex : 480.348
55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Télex Toulouse 521.954
Vente réservée aux patentés

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE



**Bâtiments
et
Travaux publics**

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 64.44.40



INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

sanofi CENTRE
RECHERCHES
CLIN-MIDY
DE MONTPELLIER

Réalisation **DEROMEDI**
SONEGERIM vous propose
du T2 au T5
Route de Lavérune
Montpellier
LA GUILLANDE
Rue de Font-Carrade
à Montpellier
DU STUDIO
AU 5 PIECES
Un programme exceptionnel
par son emplacement,
ses prestations
et ses prix
les collines
d'estanove
« Prestations luxueuses »
« Piscine-Tennis »
PRIX FERMES
PRÊTS CONVENTIONNES
PRETS
CONVENTIONNES
LANCEMENT
NOUVELLE
TRANCHE
SONEGERIM
Téléphone :
(67) 58.93.70

SOCARRELAGE direct d'usine
CHOIX ET PRIX
Z.I. de Vendargues - Tél. 70.41.10
Ventes aux Particuliers

DOSSIER

Un matériel ultra moderne Les véhicules du service nettoie

Le parc des véhicules de collecte a été totalement renouvelé.

Il est à la pointe du progrès. Nous vous présentons ici un exemple: les nouvelles bennes de ramassage. Ce sont des camions qui ramassent les contenants, le système de levage et de vidange est totalement automatique avec le système de chargement continu. Des systèmes de sécurités très poussés sont installés: des marches pieds antidérapants, un dispositif d'arrêt d'urgence (bouton pression en relief à l'arrière et signal sonore) et aussi une commande lumineuse de démarrage en cabine maniée par les éboueurs.



priés pour la réalisation de cette tâche. Un très grand atelier de réparation, un parking de 50 places pour les camions, une station service, un bâtiment administratif d'une architecture originale, et un bâtiment du personnel comprenant

des douches et des sanitaires permettant d'améliorer considérablement les conditions de travail. Tous ces éléments concourent à ce que ce travail se fasse dans des conditions d'hygiène et de sécurité importantes.

Une signalisation et un éclairage des véhicules importants

Des feux tournants à l'avant ainsi que des tubes à l'arrière, des peintures réfléchissantes à l'arrière permettront de mieux percevoir ces véhicules. La nuit des feux antibrouillards à l'avant et à l'arrière viendront compléter ce dispositif. Un entretien sérieux: les bennes sont nettoyées tous les jours; elles font l'objet d'une vérification continue.

Un nouvel ensemble de la SPN va être construit.

Tout est prévu pour que ce matériel soit entretenu. La SPN va dans le printemps s'installer dans des nouveaux locaux. Ces locaux qui se situent à la Terre du Mas de Combemale (rue de la Castelle) seront tout à fait appro-

« PROPRE A NOUS »

LES ENFANTS MONTRENT L'EXEMPLE
Une opération originale montée à l'initiative du comité des locataires de la cité Lemasson avec l'aide de la Maison pour tous Albert Camus, et de l'Association de Prévention spécialisée héraultaise. En organisant un rallye propreté au cours duquel les enfants par groupe ont été chargés de nettoyer le quartier, l'objectif de faire prendre conscience aux enfants de la propreté a été atteint. Mais en plus ils ont donné à leurs aînés une leçon exemplaire.

S.O., 11 ans et demi, le sourire au coin des lèvres nous raconte: «c'était vraiment très rigolo, on a fait des groupes, et puis on avait une carte qui nous disait où il fallait aller. Dans mon groupe on était six avec mon petit frère qui comptait pour du beurre. Il fallait ramasser le plus de papiers possible, le

groupe qui en aura ramassé le plus sera le gagnant. Je me suis bien amusé, mais maintenant j'ai pas envie que les gens jettent des papiers par terre, car quand c'était fini toute la cité était bien propre.

LE POINT DE VUE DES TRAVAILLEURS DE LA S.P.N.

Q: M. Velay reconnaît dans son éditorial les difficultés que vous rencontrez pour exercer correctement votre travail?

R: M. Balaguer (1) effectivement les difficultés sont de plusieurs ordres: stationnement anarchique, tas clandestins et poubelles renversées, non respect des heures de sortie des poubelles etc. Alors que la Mairie de son côté a fait un gros effort avec les containers hermétiques et distribution de sacs plastiques. Ce qui nous manque le plus c'est le manque de civisme de quelques habitants qui sabotent la volonté de propreté de la majorité de la population et des travailleurs. C'est à ce titre que pour améliorer la propreté de la ville, je de-

mande à chacun d'aider à améliorer nos conditions de travail.

Q: Le nouveau contrat pour le nettoyage passé entre la ville et la société Poitevine va améliorer vos conditions de travail?

R: M. Estimbre (2) c'était un besoin urgent car nous travaillions dans des locaux insalubres, sans chauffage avec des sanitaires insuffisants. Nous avons lutté avec l'ensemble des travailleurs pour de nouveaux locaux.

Aujourd'hui c'est chose acquise, c'est un atout considérable pour nos conditions de travail mais pour améliorer la propreté de la ville. Nous sommes une importante entreprise montpelliéraine de plus de 300 travailleurs, et l'accueil chaque matin de ces travailleurs dans les locaux fonctionnels stimulera l'ardeur au travail au profit de tous.

(1) M. Balaguer: délégué syndical CGT
(2) M. Estimbre: représentant du CE

Et puis ce soir c'est notre fête à nous.
En effet pour remercier ces enfants, la ville leur a organisé une fête avec musique goûter. Ils ont tous reçu une médaille en argent

pour les récompenser; le travail a été vraiment bien fait. Un exemple intéressant de prise de conscience de la propreté. Sharif est reparti tout fier avec sa médaille et un disque sous le bras.



Quelques Adresses utiles

Pour retirer des sacs poubelles il suffit de vous présenter 16, rue Sérane (vers Pont de Lattes) de 9 h à 12 h.
Pour les encombrants prendre rendez-vous avec le service en appelant la SPN au 92.64.60. Un camion spécial se chargera de l'enlèvement. Ces services vous sont offerts gratuitement.

SUD CLOTURES
515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.93.01
Spécialiste en clôtures de:
Tennis
Stades
Usines
N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE
287 - 139

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lamfissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant: ZAPATA Tél.: 92.02.83

Prenez les chemins du cœur de Montpellier

Découvrez le Vieux Montpellier avec les guides conférenciers agréés par la Caisse Nationale

Après une visite de la Cathédrale et Faculté de Médecine, du quartier de la Basilique Notre-Dame



des Monuments Historiques et des Sites.

Le Circuit à pied, passant par les cours des hôtels particuliers (du XIV^e au XVIII^e siècle), les rues piétonnes, la cathédrale, la faculté de Médecine, la promenade du Peyrou... vous feront connaître tous les secrets de cette ville méditerranéenne vivante et dynamique.

Visites, les mercredis et samedis à 15 heures. Départ: Bureau Municipal de Tourisme au Capoulié, 6, rue Maguelone.

En outre, le Bureau Municipal de Tourisme organise des circuits spécialisés, quartier par quartier de notre écusson. Renseignements: Bureau Municipal de Tourisme - Le Capoulié - 6, rue Maguelone - Tél.: 58.26.04.

des Tables, Bibliothèque, le programme se continue par les activités suivantes:

Jeudi 12 Janvier: crypte Notre-Dame des Tables, place Jean-Jaurès, rue de l'Aiguillerie avec ses hôtels particuliers et ses gypseries, Préfecture.

Mardi 24 Janvier: circuit de la rue du Coureau avec ses nombreux hôtels particuliers vers la place de la Chapelle Neuve, rue Ecole de Pharmacie (avec l'ancienne Faculté de Médecine et le collège des douze médecins et la rue Fourmarié). Le départ de ces circuits se fait à la Crypte Notre-Dame des Tables, Place Jean-Jaurès à 14 heures.

CILDH - CCIM
Votre employeur à la solution pour vous loger:
Le Comité interprofessionnel du logement de l'Hérault.
ACCESSION: Le C.I.L.L. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.L. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.
LOCATION: Le C.I.L.L. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION: Le C.I.L.L. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.
CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER!
CILDH - CCIM 26, rue de l'Aiguillerie
B.P. 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX
Tél.: 60.56.00

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils
TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F
1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél.: (66)84.99.98
Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél.: (67)65.96.58

Adresses des principales salles de spectacles

SALLES MUNICIPALES:

- OPERA MUNICIPAL
place de la Comédie - Tél.: 66.00.92 - Locations de 11 h à 18 h, commençant 7 jours avant les spectacles
- SALLE MOLIERE
Théâtre Municipal, entrée place Molière
- THEATRE BOBY LAPOINTE
Domaine Municipal de Grammont, route de Mauguio - 64.14.42
- PALAIS DES SPORTS
Avenue du Val-de-Montferand - Tél.: 54.00.07
- SALLE VICTOIRE
Rue Moulin-de-l'Evêque - Tél.: 64.48.31
- CENTRE RABELAIS
Boulevard Sarraill - Tél.: 60.53.70
- PAVILLON POPULAIRE ET SALLE FREDERIC-MISTRAL
Esplanade Charles-de-Gaulle
- MAISONS POUR TOUS
- «Léo Lagrange», Mas de la Paillade - Tél.: 40.33.57
- «Joseph Ricôme», 7, rue Pagès - Tél.: 58.71.96
- «Albertine Sarrazin», place Agrippa-d'Aubigné - Tél.: 92.78.72
- «L'Escoutaire», rue des Razetiers - Tél.: 65.32.70
- «Jean Moulin», 1, rue Embouque-d'Or - Tél.: 60.41.30
- «Albert Camus», 20, rue Saint-Cléophas - Tél.: 27.33.41
- «Georges Brassens», rue du Comté-de-Nice - Paillade Nord

quartier Les Tritons - Tél.: 40.40.11
- «Georges Sand», rue Saint-André-de-Novigiers - Tél.: 79.22.18

AUTRES SALLES:

- THEATRE QUOTIDIEN DE MONTPELLIER
5, rue du Carré-du-Roi - Tél.: 63.35.83
- CENTRE CULTUREL DU LANGUEDOC
20, rue Lakanal - Tél.: 79.65.51
- LA GERBE
19, rue Chaptal - Tél.: 92.56.63
- CENTRE D'ANIMATION (M.J.C.)
14, chemin de la Moutte-Castelnau-le-Lez - Tél.: 79.31.11
- LE GRAND ODEON
20, rue de Verdun - Tél.: 58.42.72
- THEATRE ISEION
18, rue Fouques - Tél.: 58.38.15

CAFE - THEATRE:

- LE DOYEN
13, rue du Grand-Saint-Jean - Tél.: 92.05.48
- LE FEELING
32, rue du Plan-de-l'Olivier - Tél.: 66.03.70
- CASA D'ALCO
2, rue Bonnier-d'Alco
- MELO D'AMELIE
7, rue Sainte-Ursule - Tél.: 60.74.11

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas

34970 LATTES
Tél.: (67) 68.44.50

Siège social:
07350 - CRUAS

Centre administratif et industriel: Avenue de Gourner - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex
Tél.: (75) 51.85.85

CENTRE COMMERCIAL Géant Casino

Montpellier Autoroute - sortie Sud

voici la carte C.
Géant Casino



Janvier à Montpellier

JEUDI 12

9 h 30
Salle Molière
THÉÂTRE JEUNE PUBLIC:
«LE PONT DES TRICHEURS»

14 h
Rendez-vous
Crypte Jean-Jaurès
VISITE GUIDÉE:
circuit Notre-Dame-des-Tables, rue de l'Aiguillerie, Préfecture. 7 F ou 12 F

14 h 30
Maison pour tous
Albert Camus
CONFÉRENCE:
Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret «Age d'Or»

18 h
Salle Pétrarque
place Pétrarque
CONFÉRENCE:
donnée par le Club Archéologique du Languedoc
Renseignements au Cachan blanc, 58.88.40

18 h 30
Centre Lacordaire, 6, rue Augustins
CONFÉRENCE:
français et étrangers: vivre ensemble par Christian Delorme

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Maison de Heidelberg
CINÉ-CLUB ALLEMAND:
«CÉLESTE» 1981 de Percy Adlon

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES» de Christian Dob

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
CHANSONS:
avec PIERRE ACHIARY accompagné par P. Thorel à l'alto et O. Kosan à la basse

VENREDI 13

9 h 30
Salle Molière
THÉÂTRE JEUNE PUBLIC:
«LE PONT DES TRICHEURS» réalisé par B. Beaumont

14 h 30
Cinémathèque, 20, rue Azéma
CINÉ-CLUB:
«CONRAK» de Martin Ritt, 1973
Animation «Age d'Or»

20 h
Maison pour tous
Léon Lagrange
CONFÉRENCE:
sur l'astronomie

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»
voir mercredi 4

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Opéra Municipal
MUSIQUE:
ORCHESTRE DE MONTPELLIER/LANGUEDOC-ROUSSILLON Avec Alicia de Larocha, piano. Au programme: Debussy, De Falla, Lull, Mendelssohn, Mozart. Direction musicale: Paul Capolongo

21 h
Théâtre Iséion
DANSE:
LA COMPAGNIE KILINA CREMONA et Roger Méguin

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES» de Christian Dob

21 h
Centre Animation de Castelnaud
THÉÂTRE:
LENGA DE PELLE pièce occitane mise en scène par Claude Alranq

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
CHANSONS:
PIERRE ACHIARY avec P. Thorel à l'alto et D. Kosan à la basse

SAMEDI 14

9 h 45
Opéra Municipal
CONCERT ÉDUCATIF:
DE L'ORCHESTRE DE MONTPELLIER/LANGUEDOC-ROUSSILLON

14 h 30
Arceaux
RANDONNÉE:
week-end randonnée aux Lavagnes - Tourisme et Travail - 65.82.20
Renseignements auprès de Tourisme et Travail. Tél.: 65.82.20

20 h 30
Maison pour tous Georges Brassens
CINÉ-CLUB:
«ALIEN» de Ridley Scott

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Opéra Municipal
THÉÂTRE:
«JOYEUSES PÂQUES» de et avec Jean Poirot. Mise en scène: Pierre Mondy, Galas Karsenty-Herbert

21 h
Salle Molière
DANSE JAZZ:
Mukti Dance Company avec Anne-Marie Porras

21 h
Théâtre Iséion
DANSE:
LA COMPAGNIE KILINA CREMONA et Roger Méguin

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES» de Christian Dob

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ EN STOCK:
MAMDOUH BAHRI TRIO LIONEL PAUDRAS à la basse et PIERRE BENSOUSSAN à la batterie

DIMANCHE 15

8 h 30
Rendez-vous place du Maréchal de Castries
RANDONNÉE:
Le ravin des Arcs - La Combe des Mûriers - Office Français des Loisirs - 92.52.76

8 h 30
Rendez-vous aux Arceaux
RANDONNÉE:
Les lavagnes de la Serrane - Tourisme et Travail - 65.82.20

17 h
Théâtre Iséion
DANSE:
COMPAGNIE KILINA CREMONA et Roger Méguin

21 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LES BABAS CADRES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
MUSIQUE SUD-AMÉRICAIN:
RÉCITAL EL CHOLITO

LUNDI 16

14 h et 15 h
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

21 h
Café-théâtre Le Doyen
FOLK IRLANDAIS:
avec MURPHY

MARDI 17

9 h 30
10 h 30
14 et 15 h
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

14 h 30
Maison pour tous
l'Escoutaire
CONFÉRENCE:
«Montpellier vu par ses archives» - Age d'Or

20 h 45
Salle Boby Lapointe - Grammont
THÉÂTRE:
«LA DAME ASSISE» Spectacle downesque et théâtral de Copi et Alfredo Arias. Co-production N.T.P.M./Groupe T.S.E. Création à Montpellier

21 h
Opéra Municipal
THÉÂTRE:
«LES TROIS MOUSQUETAIRES» d'après Alexandre Dumas. Par le Théâtre National de Marseille. Mise en scène: Marcel Maréchal

21 h
Opéra Municipal
THÉÂTRE:
«LES TROIS MOUSQUETAIRES» d'après Alexandre Dumas. Par le Théâtre National de Marseille. Mise en scène: Marcel Maréchal

21 h
Maison de Heidelberg
CINÉ-CLUB ALLEMAND:
«L'INSTITUTEUR HOFER» de Peter Lilienthal 1975

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
DUO PIANO-SAX avec O. Lanneluc et H. Donadieu

MERCREDI 18

14 h 30 - 15 h 30 - 16 h 30
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«JEAN PHILIPPE RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

20 h 30
Café-Théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-Théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

20 h 45
Salle Boby Lapointe Grammont
THÉÂTRE:
LA DAME ASSISE de Copi et Alfredo Arias

21 h
Opéra Municipal
THÉÂTRE:
LES TROIS MOUSQUETAIRES. Mise en scène de Marcel Maréchal

21 h
Univ. Paul Valéry, Route de Mende, Amphi A
CINÉ-CLUB DES ANGLICISTES:
«HARRY ET TONTO» de Paul Mazurski 1974
Un beau film à ne pas manquer!..

21 h
Café-Théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
SALSA:
avec CHICHA CRIOLLA

JEUDI 19

9 h 30 - 10 h 30 - 14 et 15 h
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

13 h 30
à préciser
VISITE DE LA SOURCE DU LEZ
Mairie de Montpellier - 64.34.34 - Animation Age d'Or

14 h 30
Club Montpellier et 2 rue Montpellier
CHORALE:
Dom Bosco

20 h 30
Café-Théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-Théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

20 h 45
Salle Boby Lapointe Grammont
THÉÂTRE:
LA DAME ASSISE de Copi et Alfredo Arias

21 h
Maison de Heidelberg
CINÉ-CLUB ALLEMAND:
«L'INSTITUTEUR HOFER» de Peter Lilienthal 1975

21 h
Café-Théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
SALSA:
avec CHICHA CRIOLLA

VENREDI 20

9 h 30
10 h 30 - 14 et 15 h
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

13 h 30
à préciser
VISITE DE LA SOURCE DU LEZ
voir jeudi 19.

19 h
Grand Odéon
VARIÉTÉS:
OUVERTURE DU III^e FESTIVAL ROCK D'HIVER avec LE GROUPE TRUST

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

20 h 45
Salle Boby Lapointe Grammont
THÉÂTRE:
LA DAME ASSISE de Copi et Alfredo Arias

21 h
Opéra Municipal
JAZZ:
MAC COY TYNER QUINTET

21 h
Café-Théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
ALL SMILES JAZZ QUARTET

SAMEDI 21

8 h 30
Rendez-vous place Maréchal de Castries
RANDONNÉE:
Le Rey, Col de Mourèze, La Borie de Randon

13 h 30
Office français des Loisirs - 92.52.76

9 h 30 et 10 h 30
Salle Molière
DIAPORAMA MUSICAL:
«RAMEAU OU LA RAISON DU CŒUR»

14 h
Palais des Sports
CHALLENGE INTERNATIONAL RENÉ BOUNIOL, compétition au fleuret organisée par la Fédération française d'escrime.

15 h
Grand Odéon
III^e FESTIVAL ROCK D'HIVER:
GROUPE MOVEMENT ET REGRET

20 h 30
Maison pour tous Georges Brassens
CINÉ-CLUB:
«RAPACE» de José Giovanni

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

20 h 45
Salle Boby Lapointe Grammont
THÉÂTRE:
«LA DAME ASSISE» de Copi et Alfredo Arias

21 h
Opéra Municipal
THÉÂTRE:
«TREIZE A TABLE» de Marc-Gilbert Sauvignon

21 h
Salle Molière
VARIÉTÉS:
«SPECTACLE D'HUMOUR» sous l'égide du Centre Communautaire juif de Montpellier.

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
ALL SMILES JAZZ QUARTET

DIMANCHE 22

8 h 30
Palais des Sports
ESCRIME:
Challenge international René Bouniol, compétition au fleuret

8 h 30
Rendez-vous aux Arceaux
RANDONNÉE:
MONTAGNE DE SAINT GUILHEM
Tourisme et Travail - 65.82.20

9 h
Rendez-vous aux Arceaux
VISITE:
Musée Audibert à Lodève et Prieuré Saint Michel de Grandmont - Tél. 92.83.21

10 h
Cinéma Capitole, 5, rue de Verdun
CONFÉRENCE:
Connaissance du Monde: «Vers Jérusalem» par M. Callebaut

21 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Salle Molière
THÉÂTRE:
LE CIRQUE de Claude Mauriac, mise en scène de Nicolas Bataille.

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
GUITARE:
avec GASTON LA GRATTE

LUNDI 23

21 h
Opéra Municipal
DANSE:
«MAY B.» par le Ballet-Théâtre de l'Arche. Chorégraphie: Maguy Marin.

21 h
Salle Molière
THÉÂTRE:
«LE MARCHAND DE VENISE» de William Shakespeare par la Compagnie Trace Théâtre. Mise en scène: Gilles Bouillon.

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

23 h
Grand Odéon
MUSIQUE ANTILLAISE:
PLOMQUITTE ET SON GP ORCHESTRA

JEUDI 26

20 h 30
Centre Rencontres 665, route de Mende
SOIRÉE DÉBAT:
Les émissions occitanes à la télévision organisé par l'Association Otradors Océans

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

21 h
Rendez-vous Crypte Jean-Jaurès
VISITE GUIDÉE:
Circuit du Canneau, place de la Chapelle, quartier Ecole de pharmacie. Age d'Or.

14 h 30
17 h et 20 h
Cinéma Capitole, rue de Verdun
CONFÉRENCE:
Connaissance du monde: Vers Jérusalem par M. Callebaut.

17 h
C.R.D.P. Allée de la Citadelle
CONFÉRENCE:
Données récentes sur la Génétique Humaine par l'Association des femmes françaises diplômées d'Université.

21 h
Salle Boby Lapointe Grammont
CONCERT:
L'ORCHESTRE RÉGIONAL MONTPELLIER/LANGUEDOC-ROUSSILLON sous la direction de Ogan D'Narc.

21 h
Univ. Paul Valéry, Route de Mende, Amphi A
CINÉ-CLUB ITALIANISANT:
Le Décameron, les Contes de Canterbury et les Contes des Mille et une Nuits de Pasolini.

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

MERCREDI 25

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»
voir mercredi 4

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Salle Molière
THÉÂTRE:
LE CIRQUE de Claude Mauriac, mise en scène de Nicolas Bataille.

21 h 30
Univ. Paul Valéry, route de Mende, Amphi A
CINÉ-CLUB DES ANGLICISTES:
«LONG WEEK-END» de Colin Eggleston 1978.

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

23 h
Grand Odéon
MUSIQUE ANTILLAISE:
PLOMQUITTE ET SON GP ORCHESTRA

21 h
Opéra Municipal
DANSE:
«MAY B.» par le Ballet-Théâtre de l'Arche. Chorégraphie: Maguy Marin.

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

21 h
Salle Molière
THÉÂTRE:
«LE MARCHAND DE VENISE» de William Shakespeare par la Compagnie Trace Théâtre. Mise en scène: Gilles Bouillon.

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

21 h
Rendez-vous Crypte Jean-Jaurès
VISITE GUIDÉE:
Circuit du Canneau, place de la Chapelle, quartier Ecole de pharmacie. Age d'Or.

21 h
Opéra Municipal
MUSIQUE:
CONCERT DE L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN.

21 h
Maison de Heidelberg
CINÉMA ALLEMAND:
«LE CHÂTEAU» de Rudolph Noelte, 1968 + 3 documentaires sur Kafka

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

VENREDI 27

14 h
Maison pour tous Léo Lagrange
CONFÉRENCE:
Le sport pour les «Age d'Or»

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Salle Molière
MUSIQUE VOCALE:
RÉCITAL ANTON DIAKOV, basse. Au programme: chansons et aïts

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h
Centre Animation de Castelnaud
THÉÂTRE:
«CINQ HISTOIRES D'EN RIRE» par la Compagnie du Lieu

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

SAMEDI 28

14 h 30
Rendez-vous aux Arceaux
VISITE GUIDÉE:
L'église romane de Saint-Martin-de-Londres

20 h 30
Maison pour tous Georges Brassens

CINÉ-CLUB:
LE CHASSEUR de Buzz Kullik

20 h 30
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«DU RIFI DANS LES LABOURS»

22 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
«LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX»

21 h
Opéra Municipal
OPÉRETTE:
LA ROUTE FLEURIE par le Groupe lyrique amateur des PTT de Paris. Sous l'égide du COS des PTT de l'Hérault

21 h
Café-théâtre Le Doyen
CAFÉ-THÉÂTRE:
«COPINES SAUVAGES»

21 h
Centre Animation de Castelnaud

CONFÉRENCE ASTRONOMIE:
«Le nouveau visage du système solaire»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

DIMANCHE 29

8 h 30
Rendez-vous: place Maréchal de Castries
RANDONNÉE:
Mont Liausson - Mourèze - Presqu'île du Salagou

8 h 30
Rendez-vous aux Arceaux
RANDONNÉE:
Sentiers préhistoriques. Viols-le-Fort, Cambous

17 h 30
Salle Molière
THÉÂTRE:
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE. Pièce d'Octave

Mirabeau. Adaptation et mise en scène: Jacques Destoop, de la Comédie Française. Avec: Geneviève Fontanel

21 h
Café-théâtre Mélo d'Amélie
CAFÉ-THÉÂTRE:
LES BABAS CADRES

LUNDI 30

14 h 30
Maison pour tous
l'Escoutaire
CONFÉRENCE:
Comment faire sa déclaration de revenus

18 h
Salle Boby Lapointe Grammont
LYRIQUE:
«A PROPOS DE PHÈRE» d'après le Phèdre de Racine et Hyppolite et Aricie de Jean-Philippe Rameau. Par l'Atelier Lyrique du Rhin et les Arts Florissants (direction: Pierre Barrat et William Christie)

21 h
Café-théâtre Le Doyen
FOLK IRLANDAIS:
avec MURPHY

21 h
Centre Animation de Castelnaud

CONFÉRENCE ASTRONOMIE:
«Le nouveau visage du système solaire»

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
AÏRE

20 h 45
Salle Boby Lapointe Grammont
SPECTACLE COMIQUE:
«VIS A VIE» de Bernard Haller

21 h
Salle Molière
MUSIQUE:
CONCERT DE L'ENSEMBLE DES ARTS FLORISSANTS. Direction musicale: William Christie. Au programme: «Motets» de Purcell, et «Sestina» de Monteverdi

21 h
Univ. Paul Valéry, Route de Mende, Amphi A
CINÉ-CLUB ITALIANISANT:
«FOU A DÉLIER» de Bellocchio 1976

21 h 30
Café-théâtre Le Feeling
JAZZ:
DUO PIANO-SAX avec O. Lanneluc et H. Donadieu</

**Carré Jeune.
Carrément nouveau!**



Avec le Carré Jeune, utilisable toute l'année, vous pouvez bénéficier, pour 4 trajets, de 50% de réduction en période bleue ou 20% en période blanche. Prix: 120 F*. Un exemple: billet en 2^e classe en période bleue.

MONTPELLIER-PARIS: 167 F*

* Prix au 15.12.83. Réservation TGV incluse. Supplément éventuel non compris.

PRETS P.A.P./A.P.L.

**la colline
aux amandiers**

36 VILLAS 4 ET 5 PIECES

bureau de vente sur place
rue de la marquerose / 34000 montpellier
(67) 75.34.01

MES

**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

M Montpellier au quotidien

Pour une politique sociale en matière de logement

La ville de Montpellier s'est lancée dans un programme diversifié de logements. Le 2 décembre, deux inaugurations recoupaient deux réalités différentes. Cette politique de diversification des modes d'habitats est source de richesse. Bientôt Antigone (au mois d'avril) apportera un nouvel éclairage en matière de logement.

Rue Alexandre Cabanel: réhabiliter le patrimoine historique

Cet immeuble situé au 55 rue Alexandre Cabanel datant de 1850 a été totalement réhabilité par l'OPAC. Seules la toiture et la façade ont été conservées. Il a été acquis par l'OPAC après que la Mairie de Montpellier lui ait transféré son droit de préemption. Cette opération exemplaire reflète 3 volontés primordiales de la Municipalité en matière de logements.

Une politique d'urbanisme

Le patrimoine architectural du centre ville doit être conservé et entretenu. La rue Alexandre Cabanel se trouve au cœur des quartiers anciens. Restauré, ce type d'immeuble permet d'agir sur le patrimoine, mais comme le pré-



Immeuble de la rue Alexandre Cabanel

sait le Député-Maire, Georges FRECHE la restauration publique n'exclue pas la place des privés. Il y a de la place pour tout le monde au centre ville.

Une politique sociale

Restaurer les immeubles au centre ville permet de garder une population en place dans des conditions de confort moderne. Le cachet de l'immeuble est conservé: sept familles vont vivre dans cet immeuble. La première locataire est très satisfaite de son T3 qu'elle paye 1 200 F par mois. Elle peut continuer à vivre au centre ville dans un appartement neuf. En outre les locataires béné-

ficient de l'aide personnalisée au logement. Une politique sociale en faveur des personnes les moins favorisées.

Une politique économique

Ce type de travaux permet de faire travailler des corps d'artisans locaux qui n'auraient pas accès aux grands chantiers. Toutes les entreprises qui ont travaillé sur cette opération sont des entreprises régionales. Et c'est là un point important de la volonté municipale: **associer les entreprises locales aux travaux engagés.**

Cette opération réussie de conservation du patrimoine sera poursuivie par l'OPAC et la Mairie de Montpellier.

Inauguration de l'octroi, avenue de Palavas

Autre lieu autre style. L'opération octroi réalisée par l'OPAC montre ce qui se réalise de mieux en matière de construction. Ici c'est l'illustration d'un **habitat à taille humaine**. Les formes, les volumes ont été travaillés, le temps est bien fini des grandes cages de béton. L'impression d'écrasement disparaît. Construit sur 2 niveaux les 47 appartements spacieux s'ouvrent sur le soleil, grâce à un travail poussé sur l'orientation (sud et est ou sud et ouest). Le montant des loyers est fort raisonnable et les locataires bénéficient de l'APL.



Inauguration de l'octroi avenue de Palavas

La maison des syndicats sort de terre



de gauche à droite: M. Vidal directeur de la SERM, M. Dugrand conseil régional, le député-maire Georges Frêche, M. Saumade président du conseil général.

Cet équipement inclus dans l'opération Antigone sort de terre. Aujourd'hui les fondations sont terminées. C'était l'occasion pour le Député-Maire Georges Frêche, le Président du Conseil Général Gérard Saumade, et Monsieur Dugrand représentant le Président du Conseil Régional Robert Capdeville, de faire le point sur cet édifice.

La maison des syndicats

Cet édifice de 8 000 m² permettra de remplacer avantageusement les vétustes locaux du carré du roi. Tous les syndicats au **niveau local, départemental et régional** disposeront de locaux de bureau. Mais il est prévu aussi des salles de 400 places, des salles de commissions, une salle de presse, des locaux d'accueil, une bibliothèque, un pôle audiovisuel. Aussi les trois fonctions essentielles qui se sont dégagées après concertation avec les syndicats seront réalisées: — donner à toutes les organisations syndicales le moyen d'assurer un **fonctionnement interne**. — créer un **lieu privilégié d'échange et de rencontre** entre les

différents militants syndicaux, ouvert sur la cité. — mettre à la disposition des organisations syndicales un pôle de service, leur facilitant l'information, la documentation et la formation des travailleurs.

La maison des syndicats sera livrée à la mi 85; la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SERM qui a travaillé essentiellement avec des entreprises régionales.

Une volonté commune

La maison des syndicats est un exemple symbolique de la volonté de coopérer de la Municipalité, du Conseil Général et du Conseil Régional. Le coût de 60 millions de F a été financé à part égale par ces trois collectivités. La Maison des syndicats s'insère dans un programme d'agglomération de Montpellier, et à ce titre il n'y a pas de département, ni de région sans capitale. La Maison des Syndicats est importante à deux titres; elle est une des plus importantes réalisations au bénéfice des travailleurs et elle marque une volonté politique de trois institutions d'aller dans le même sens.



visite du chantier



ETUDE - CREATION
ENTRETIEN
S P J
Piscines - Parcs - Jardins

Mas de Sueilles
34270 CAZEVIELLE
TEL (67) 84.00.94

sade



Compagnie Générale
de Travaux d'Hydraulique

★ **l'eau...
c'est la vie !**

Agences locales de la Succursale :
— NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
— ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
— TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
— NICE : Tél. : (93) 71.37.25
— MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

LE PUECH D'ARGENT



P.A.P.
+ A.P.L.
possibles

PRIX FERMES
ET DEFINITIVES

BUREAU DE VENTE SUR PLACE

REALISATION
Hauterille
BATIMENT

Lieu-dit Domaine de Touchy
Avenue de Vanières
34000 Montpellier
Tél. : 42.60.85

COMMERCIALISATION
C
CLAUDE LACHAL s.g.

du 2 au 5 pièces

Des appartements de qualité
avec terrasse, pergola
ou loggia.
En duplex ou sur 1 niveau.

J'AIME

SUPER



MONTPELLIER-CELLENEUVE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

La ville de Montpellier et le maintien de l'emploi

Lorsque vous lirez ces quelques lignes vous aurez entamé, 1984; le vœu que nous formulons pour nos concitoyens, nous le puisons dans cet exemple que 1984 nous permet de mettre en place une politique à la mesure de nos ambitions pour les Montpelliérains, que le développement économique et industriel nous permette de maintenir et développer l'emploi.

Un emploi pour tous, un emploi de qualité, un développement de la promotion sociale et de la formation, un développement économique harmonieux et concerté tel est notre vœu.



Une volonté politique:

La loi de décentralisation donne de nouveaux pouvoirs aux Municipalités; leur volonté politique lorsqu'elles sont de gauche est la garantie de cette action. La Municipalité entend assumer pleinement ces nouvelles obligations; Montpellier se doit de promouvoir la création de nouvelles entreprises et maintenir celles en place.

Une action efficace:

Le premier exemple de cette volonté, Morani!

Jeu 8 septembre 1983: Un incendie détruit 90 % de l'unité de production et 50 % du potentiel de production menaçant 250 emplois à Montpellier et 500 dans l'entreprise. Vendredi

9 septembre 1983: le P.-D.G. et le Directeur, rencontrent Monsieur le Député-Maire Georges Frêche, qui les oriente vers l'Adjoint chargé des problèmes économiques. Lundi 5 décembre 1983: **Tout le personnel (250 salariés) est réintégré dans l'entreprise.**

Lundi 12 septembre 1983: l'entreprise Morani s'installe dans les bâtiments Saupiquet affectés par la Municipalité en qualité d'usine relais à la demande de Monsieur Vincent Calvo, Adjoint Chargé des problèmes économiques.

Qui est Morani électronique?

Société fondée en 1947 sa première activité concernait la fabrication de matériels de magasin. L'usine de Montpellier installée en 1965 est orientée au début de son activité vers le téléphone. A compter de 1975 la Société s'est tournée vers l'informatique et la production de matériels sophistiqués en informatique, automatisation, instrumentation logique et analogique.

La Société, avec son usine de Montpellier et Maisons-Alfort, emploie 500 personnes et se place au premier rang des sous-traitants en électronique.

L'usine de Montpellier, en raison de son importance au niveau de compétence de son personnel et de son outillage moderne, représente 60 % du chiffre d'affaires de la Société en électronique.

Les objectifs stratégiques compte tenu de la taille de l'entreprise et la compétence sont de se présenter comme un partenaire à la production.



GARE LAITIÈRE marques **CANDIA - CONCORDE - LACTEL**

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58 01 11 +

Adresse Postale:
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

Quel était son avenir?

Compte tenu des projets importants de développement, les perspectives de charge à court et moyen terme, ainsi que la confiance marquée de la clientèle, sont des facteurs encourageants pour la poursuite de leur action. Leur niveau de croissance leur permettait d'envisager de se tourner vers l'exportation.

Le sinistre survenu mettait gravement en cause la survie de l'entreprise (500 emplois et livraison des commandes).

Il était indispensable que l'entreprise bénéficie d'appuis maximums.

Aide complémentaire?

Il est bien entendu que l'entreprise bénéficie de l'aide de l'Etat, du F.N.E., de stages de formation, et d'autres aides spécifiques, mais la mise à disposition de l'usine relais a été un des facteurs essentiels qui ont permis de sauver l'entreprise.

Il nous est aussi agréable de souligner ici, l'attitude du personnel qui a tout mis en œuvre pour sauver l'outil de travail, et a accepté l'épreuve qui lui

était imposée ainsi que les conditions de travail pénibles dans cette période transitoire.

L'aide de la Municipalité pour la sauvegarde de l'emploi a été efficace.

Quel Avenir?

La mise à disposition de l'usine relais a permis avec les différentes aides de maintenir l'outil de travail Montpelliérain, de sauver la Société et ses 500 emplois.

La continuité dans l'affectation de l'usine relais permettra la reconstruction de l'usine, l'aménagement de l'usine relais et de générer 350 emplois dont 100 nouveaux dans un délai de 5 ans sur l'unité de Montpellier.

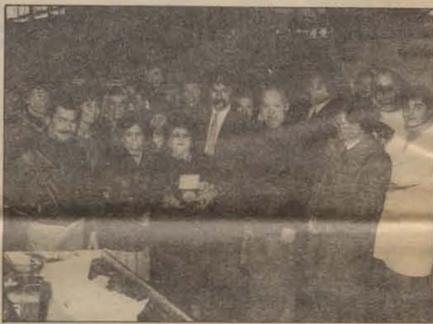
Notre action pour maintenir et développer l'emploi se trouve ainsi récompensée.

La Municipalité a la volonté politique; elle se donne des moyens d'intervention; elle mettra tout en œuvre, pour nous satisfaire.

Le Bureau de Développement Economique et Industriel est à votre disposition.

Vincent CALVO
Adjoint au maire

Une commerçante médaillée par la ville de Montpellier



Madame Paulette Deltour, vient de recevoir une médaille de citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier. Née en 1914, elle est employée dès 1924 dans les Halles Castellanes; en 1941 elle paraît sur le registre du commerce comme commerçante — All-

mentaire poissonnerie. — Elle prend une retraite bien méritée au terme de soixante années de présence dans les Halles Castellanes, et reçoit des mains de Messieurs Marsal et Calvo, adjoints au Maire, à juste titre cette distinction.

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MONTPELLIER

- C'est avant tout :
- un Réseau à votre disposition
 - * 16 Bureaux urbains
 - * 27 Agences rurales
 - * 4 Bureaux mobiles
 - des Hommes à votre service,
 - des Conseils Objectifs et désintéressés.
- Là où est l'ÉCUREUIL...

Réseau de mesure de la qualité de l'air à Montpellier



L'AMPADI (Association pour la Mesure et la Prévention de la Pollution Atmosphérique et l'Etude des Déchets Industriels en Languedoc-Roussillon), qui vous a été présentée dans le dernier numéro de Montpellier Votre Ville, va mettre en place une opération concernant la mesure de la qualité de l'air à Montpellier, associée à un système de centralisation des données acquises dans l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon.

Cette opération présente un grand intérêt au regard de la nature et de l'environnement. Au niveau national, cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique menée par le Ministère de l'Environnement et de l'Agence pour la Qualité de l'air, qui vise à

donner à la France dans le domaine de la pollution atmosphérique un outil comparable à ceux des autres pays avancés.

Elle contribue à l'effort qui est entrepris pour :

— mieux connaître les niveaux de certains polluants, notamment ceux émis en agglomération par les gaz d'échappement des véhicules, dont la diffusion est beaucoup moins bien surveillée que celle du dioxyde de soufre.

— Etudier les effets de ces polluants et les risques sanitaires qui y sont liés.

— Exploiter plus rapidement et plus complètement les données de pollution par voie informatique et statistique et faciliter les échanges d'information.

— Etablir au niveau national et européen une législation harmonieuse et engager les actions prioritaires qui s'imposent de limitation ou de réduction de certains polluants, sans pour autant créer des conditions de concurrence inégales.

Présentation de l'opération:

Cette opération a pour but :

— de mettre en place, sur l'agglomération de Montpellier, un réseau de surveillance de la qualité de l'air, moderne et performant, adapté aux problèmes de pollution atmosphérique urbaine engendrés par la circulation automobile et les chauffages individuels, collectifs ou industriels;

— de doter la région Languedoc-Roussillon d'un calculateur central pour coordonner le suivi de fonctionnement et l'exploitation des résultats de l'ensemble des réseaux en place ou à venir et en particulier du réseau de Montpellier.

L'opération a le soutien du Ministère de l'Environnement et de l'Agence pour la Qualité de l'air, de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche du Languedoc-Roussillon, du Conseil Régional, du Conseil Général de l'Hérault, de la Municipalité de Montpellier.

Ce réseau sera composé de 4 stations de mesure multiparamètres et d'une station météorologique.

Chaque station sera implantée à des emplacements représentant les caractéristiques de pollution atmosphérique et tout particulièrement ceux liés à la densité de la circulation automobile méritent d'être soigneusement contrôlés.

Enfin une meilleure information du public et des élus entraînera une plus forte sensibilisation de chacun dans ce domaine et permettra d'une part, d'engager des actions concrètes — campagnes de réglage des véhicules ou des chaudières, modification des plans de circulation ou de déplacement... et d'autre part, de mesurer l'impact de ces actions sur les niveaux de pollution dans l'environnement.

Patrick GENESTE
Adjoint au Maire
Président de l'AMPADI

Relations des écoles avec le Conseil municipal

Depuis plusieurs années des efforts très importants ont été faits pour que les liens Ecoles-Municipalités soient clairs. L'un des progrès les plus perceptibles, dès notre arrivée en 1977, a été l'écoute dont les élus ont fait preuve vis-à-vis des enseignants. Le dialogue dès lors ouvert a permis de mieux se connaître, d'analyser les besoins des enseignants, des parents et surtout des enfants. Les réponses ont été données au fur et à mesure que les budgets de la ville ont été inscrits et votés. Réparation des écoles, aménagement des locaux, restauration des cours, salles de jeux, construction d'écoles neuves et de restaurants d'enfants...

Bien sur tous les quartiers n'ont pas été équipés tous en même temps. Certaines priorités ont été satisfaites, soulignant le plus souvent les luttes engagées par les parents d'élèves, les enseignants.

A l'heure actuelle un calendrier précis doit être suivi en fonction des contraintes budgétaires. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter:

a) Les travaux d'entretien consentis,

sont effectués par le service sur demande effectuée avec la mention « Travaux dans les Ecoles ».

b) Les travaux de peinture, de réfection des corvées, de travaux de sanitaire et de réfection des gros œuvres, doivent être rassemblés sur un document rempli dès la rentrée scolaire et envoyé au service.

c) Enfin pour toutes les relations avec les écoles, permettre sur l'animation culturelle, l'adjoint responsable et les élus de la commission sont à la disposition des écoles.

Un élu du Conseil municipal a été désigné pour siéger au conseil d'école et pour des comités de parents. Il est en relation avec l'Adjoint aux affaires scolaires et les élus de la commission. Leur rapport après avoir représenté la municipalité au conseil d'école nous sert à analyser les besoins réels.

Continuer à dialoguer, à aider l'école, permettre un développement des relations entre l'école et la municipalité dont le souci est de soutenir l'école de la réussite pour tous.

Jean OBERTI
Adjoint aux Affaires Scolaires

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SARL **BATIMA**

J.C. SANCHEZ
rue des Combes 34 570 SAUSSAN
Tél. : 47.70.51. - 42.61.03

TAILLEUR industrie

CENTRE DE MAUGUIO
Aéroport de Montpellier Fréjorgues
34130 Mauguio
Tél. : (67) 65.14.65 Télex : 480202

- EMBALLAGE INDUSTRIEL (SEI 46)
- EMBALLAGES SPECIAUX
- TRANSFERT INDUSTRIEL
- DISTRIBUTION Toute distance
- GESTION de STOCKS, STOCKAGE
- DEMENAGEMENT PRIVE.

Bank Populaire du Midi

La banque de ma vie

A Montpellier et Castelnau-le-Lez

7 agences à Votre Service

LIVRAISON IMMEDIATE
PRETS CONVENTIONNES

A MONTPELLIER
près du centre ville

2 PIECES 260.000 F
+ balcon + parking + cuisine équipée

portes d'estanove
PRESTATIONS DE QUALITES
appartement témoin sur place, bd paul valéry, ouvert tous les jours (sauf mardi)
tél. 27.91.19

Veillez m'envoyer gratuitement votre documentation

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél. _____

Mediserv Construction 9 bd sarraill 34000 montpellier - tél (67) 66.38.44

CGH & SERVICES
POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes Location de Pompes Immergées
Réparation

« FLYGT-SERVICE » GRUNFOS - GUINARD

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

BREVES

L'Art était dans la rue les 15, 16, 17 décembre

Pendant 3 jours, malgré le vent et la pluie 150 artisans sont venus de tout le Languedoc-Roussillon, mais aussi du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône ou de l'Isère, pour présenter les objets qu'ils ont confectionnés. Étaient présents, la poterie, la céramique, la peinture sur soie, le travail du cuir... Cette manifestation organisée par la jeune chambre économique avec l'aide de la Mairie de Montpellier est importante pour notre ville et notre région.

Un nouveau chef d'orchestre pour l'Opéra de Montpellier

Cyril Diederich 36 ans, né à Marseille, succède à Louis Bertholon à la tête de l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon. Il a été choisi parmi 71 candidats tous de très grande valeur. Aux dires de Monsieur Fleuret, Directeur de la Musique au Ministère, c'est la première fois que tant de candidats se présentent à un tel concours. Ceci prouve l'intérêt que portent les grands chefs d'orchestre à la réputation de qualité de l'Orchestre de Montpellier.

Colloque national sur l'histoire et son enseignement

Ce colloque organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale se tiendra à Montpellier les 19, 20, 21 janvier 1984. Il fait suite à la demande du Président de la République François Mitterrand, qui lors d'une allocution a demandé à M. Girault Professeur à l'Université de Paris I, un rapport sur la mémoire collective des Français. L'inauguration, sous la présidence de Monsieur le Député-Maire Georges Frêche, aura lieu le 19 janvier à 9 h 30. M. Mauroy premier ministre prononcera une allocution d'ouverture. Le ministre de l'Éducation Nationale, Alain Savary présidera la séance de clôture.

stiret

SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'INSTALLATION ET RENOVIATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES
Route de Sète
34430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.54.82

COSTE PEINTURES

Papiers Peints, Peintures, revêtements, moquettes

RUE SENECAIRE MONTPELLIER
65.69.65

LES SABINES
boulevard paul valéry montpellier

du studio au 5 pièces + villas
prêts conventionnés + APL

bureau de vente sur place / boulevard paul valéry 34000 montpellier
ouvert tous les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30, sauf week-end
(67) 27.76.04

copra 1 rue baudin-place de la comédie 58.52.58
34000 montpellier

Visitez Montpellier historique

De l'origine de Montpellier à Antigone, de nombreux événements ont marqué l'histoire de Montpellier. Depuis la donation par le comte de Melgueil d'un manse à Guy Amalbert en 985 à la Ville de Montpellier de 203 000 habitants, depuis l'existence de Mont-Pellier et Mont-Pallieret à la « commune clôturée » et au Grand Montpellier, des personnages célèbres, un peuple anonyme ont contribué à la vie et à la croissance de cette jeune cité qui va fêter son millième anniversaire.

Des monuments, dont certains ont disparu ont marqué toutes ces époques.

Vous pourrez ainsi découvrir ces quartiers de la Chapelle Neuve, de la Verrière Basse; voir les rénovations existantes et connaître les prochaines; vous saurez pourquoi il y avait un collège des douze médecins, une rue « Bombe au ». Vous pourrez admirer les gypseries de l'hôtel Richel de Bellevue où siègent encore nos prêtres et de la Fontaine des Licomes; pousser des portes derrière lesquelles se cachent des trésors d'architecture.

Quartier par quartier, les guides conférenciers du Bureau Municipal de Tourisme vont vous faire revivre ces pierres, qui sont notre histoire et de-



place St-Comès

Pour revivre avec Marie de Montpellier, Urbain V, Jacques I^{er} d'Aragon, Jacques Cœur, Rabelais, avec toutes les familles de Montpellier qui ont contribué à enrichir notre patrimoine, pour connaître les demeures moyennageuses, le Montpellier classique né après les guerres de religion et le siège de la Ville, le Bureau Municipal de Tourisme continue ses circuits détaillés du secteur sauvegardé.

En partant de la crypte Notre-Dame des Tables, place Jean-Jaurès 6 circuits vous sont proposés.

vant lesquelles nous passons si souvent sans savoir ce qu'elles nous disent, sans savoir les histoires qu'elles pourraient nous raconter si elles parlaient. Redécouvrez votre patrimoine avec ces six circuits:

Tous les départs de ces circuits spécialisés se font de la Crypte Notre-Dame des Tables à 14 heures.
12 janvier: circuit Jean-Jaurès, Aiguillerie, Carbonnère, Préfecture.
24 janvier: circuit des hôtels rue de Cannau, place de la Chapelle Neuve, rue Ecole de Pharmacie et hôtels de la rue Fournarié.

« Je donne un jouet » : opération réussie

Des milliers de personnes ont répondu à l'appel de la ville pour offrir un jouet aux petits enfants non favorisés.



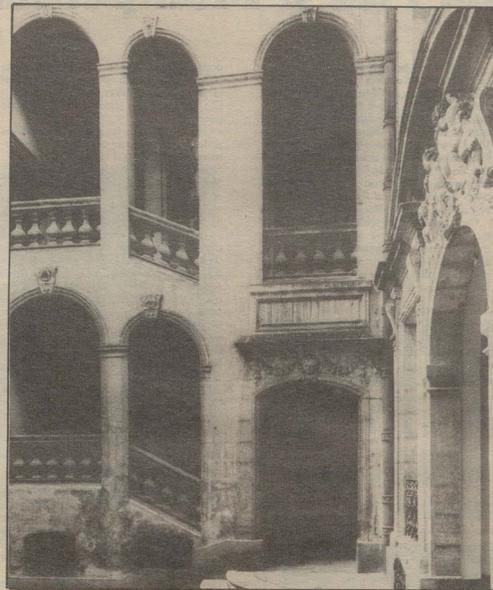
La Mairie vous en remercie. Les enfants sont venus par centaines et ils ont prouvé qu'ils étaient généreux. La fête a battu son plein au milieu de la fanfare et des animations. Le bureau d'aide sociale grâce à vous tous va pouvoir mettre un peu de soleil dans le Noël d'enfants moins gâtés que les autres. Nous remercions aussi pour leur concours Radio Monte-Carlo et le Midi Libre.

Ets A. CAPORTORTO
34, av. des Levades
Téléphone : (67) 50.03.44
34470 PEROLS — FRANCE

- Projection mécanique
- Protection incendie
- Plâtrerie
- Isolation
- Cloisons
- Façades

CGEE
ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

AGENCE DE
MONTPELLIER
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
TEL. : (67) 79.62.00
TELEX : CEGATOM 48011 F



Hôtel de Rodaz

14 février: circuit place Chabanneau, rue de la Vieille Intendance, place de la Canourgue avec tous ses hôtels, Promenade du Peyrou.

28 février: circuit dans le quartier Ste-Anne, place Castellane hôtels de la rue St-Firmin, rue Eugène Lisbonne, rue de la Valère, rue Poitevine, rue Rey.

Les Municipaux à l'honneur



L'Association sportive des Municipaux (ASEM) a obtenu de très bons résultats. Dix sections sont regroupées dans cette association. La plus ancienne est le football, dont l'équipe est classée première du championnat coopératif de division d'honneur, la plus jeune, le tir. C'est cette dernière qui est à l'honneur aujourd'hui. Créée il y a deux ans, elle a obtenu une médaille individuelle au championnat inter-régional à Valence (carabine à air comprimé). Mais surtout elle a contribué à remporter le challenge en

équipe combinée carabine et pistolet (notre photo) en réalisant le meilleur résultat d'ensemble. A cette occasion l'équipe était associée à la Société de Tir de Montpellier.

Cette affiliation permet aux Municipaux de bénéficier de moyens matériels et d'enseignements techniques d'une association de 300 adhérents. La société de Tir de Montpellier est une locomotive pour la section Tir ASEM et lui permet de porter avec conviction les couleurs de la Mairie de Montpellier.

BREVES

Journées internationales de la photographie et de l'audio visuel du 9 au 26 mai 1984

Dans le cadre de ces journées, sera présentée une manifestation s'adressant aux photographes n'ayant jamais exposé. Pour participer à cette manifestation envoyer un porte folio de 10 photos avant le 15 février 84; les porte folios non retenus seront retournés à leur auteur. L'adresse: Journées Internationales de la photographie et de l'Audio Visuel — Leur premier accrochage — Opéra Municipal rue des Etuves, 34000 Montpellier.

Sécurité contre l'incendie Avis aux exploitants d'établissements recevant du public

Votre établissement recevant du public est soumis aux règles particulières de sécurité contre l'incendie. Vous êtes responsables de la sécurité des personnes qui fréquentent votre établissement et à ce titre, il est nécessaire que vous appliquiez les principes de prévention contre l'incendie. Le Service Sécurité de la Mairie de Montpellier, 18, avenue Frédéric Mistral (tél. 64.34.34 poste 4473) est à votre disposition pour vous rappeler et vous préciser tous ces principes.

Ne manquez pas de consulter chaque fois que vous apporterez des modifications à votre établissement ou chaque fois que vous en changerez sa destination.

ARCHITECTURE: Une exposition qui fait le point

Du 2 au 20 décembre a eu lieu dans le hall de la Mairie une intéressante exposition « Architectures en France-Modérisme-Post Modernité » présentée par le C.A.U.E. de l'Hérault et créée par le Centre Georges Pompidou qui illustre les nouvelles tendances de la réflexion dans ce domaine. Cette exposition très demandée faisait la part belle à l'opération Antigone. Une manière de sensibiliser le public aux tendances de l'architecture moderne. Pour l'an prochain est prévu une suite avec une exposition sur « l'itinéraire de l'architecture contemporaine dans le département ».

Jumelage avec Louisville

La ville de Montpellier est jumelée avec la ville Louisville aux Etats-Unis. Ce jumelage a permis une très bonne introduction à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier qui a lancé une mission de prospection pour les entreprises de Montpellier. Cette opération a été couronnée de succès pour les entreprises montpelliéraines: la société méridionale de clôtures. Cette société spécialisée dans la fabrication, la vente et la pose de tous types de clôture a retenu toute l'attention de ses interlocuteurs américains grâce à ses « joints Venture » et les contacts déboucheraient sur une prise de participation dans une société américaine.

La Mairie de Louisville a réservé un excellent accueil à nos concitoyens et leur a remis un diplôme d'honneur. Ce type d'échange économique est un excellent exemple des retombées qu'implique un jumelage - échanges culturels mais aussi économiques -. La Municipalité souhaite intensifier ces échanges avec des villes étrangères car elle permet aux entreprises locales d'élargir leur terrain d'actions.

LOCATION - ASSISTANCE
vente - location - installations

LACUBE 
Ingénieur Acousticien
14, rue Dessalle-Possel
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.40.15

SONORISATION ECLAIRAGES

M Montpellier au quotidien

Age d'or à Montpellier

Il n'est pas si loin le temps où hommes et femmes travaillaient jusqu'au soir de leur vie. Maintenant la retraite, aujourd'hui à 60 ans, est un droit. Mais il ne consiste pas seulement en dispositions juridiques particulières; c'est aussi le droit de tous ceux qui ont travaillé et élevé des enfants à la reconnaissance et la considération.

Assurer aux personnes du troisième âge une vie décente est pour nous un devoir: c'est ce que nous avons fait par les résidences, foyers du troisième âge, le transport gratuit, la restauration.

En créant l'animation « AGE D'OR », la municipalité a voulu répondre à un besoin: proposer aux personnes du troisième âge de sortir de l'isolement où elles ont trop longtemps été tenues.

« AGE D'OR », c'est le droit de participer à l'animation, à la culture, aux loisirs, à la vie de la ville: conférences, spectacles, sports, ateliers de création, voyages... C'est une aventure qui peut commencer près de chez vous, dans votre quartier et vous entraîner jusqu'à Venise... Un voyage à Venise! Tel est le premier prix du concours qui vous sera proposé à la fin du cycle des conférences, au mois d'avril.

Je serai heureux de vous retrouver le 26 avril pour la remise des prix au cours d'un « GRAND BAL DE L'AMITIE » qui sera donné dans la salle des Rencontres.

Un proverbe chinois dit: « On est jeune tant que l'on a quelque chose à apprendre ». C'est cette jeunesse-là que vous proposez « AGE D'OR », la jeunesse du cœur et de l'esprit.

C'est le vœu que je formule pour vous à l'aube de l'année 1984 en mon nom personnel et celui du Conseil Municipal.

Georges Frêche
Le Député-Maire,

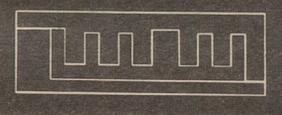
Georges Frêche
Georges FRÈCHE

**MONTPELLIER ASSAINISSEMENT**
Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER TÉL. (67) 92.95.89

CONFERENCES						
L'entrée à toutes ces conférences est gratuite.						
				Bus	Arrêt	
Jeudi 12-01	Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret	M.P.T. Albert-Camus 20, rue St-Cléophas	14 h 30	5-14	Mas Drevon	
Mardi 17-01	Montpellier vu par ses archives	M.P.T. St-Martin Rue des Razeteurs	14 h 30	12	Razeteurs	
Lundi 23-01	L'arthrose - les rhumatismes	Club des Etuves 34, rue des Etuves	14 h 30		Comédie	
Vendr. 27-01	Le sport pour les "Age d'Or"	M.P.T. L-Lagrange Mas de la Paillade	14 h 30	1-2-19	Bologne	
Lundi 30-01	Comment faire sa déclaration de revenus	M.P.T. St-Martin Rue des Razeteurs	14 h 30	12	Razeteurs	
Mardi 31-01	Le Jardin des Plantes Centre National de Recherche Médicale et Botanique	M.P.T. Albert-Camus 20, rue St-Cléophas	14 h 30	5-14	Mas Drevon	
Lundi 13-02	Comment faire sa déclaration de revenus	M.P.T. J-Ricôme 7, rue Pagès	14 h 30	1	Plan Cabannes	
Mardi 14-02	Les Journées de l'Age d'Or : "Santé"	Salle Rencontre	10 à 12 h 14 à 17 h		Comédie	
Merc. 15-02	Les Journées de l'Age d'Or : "Vos Droits"	Salle Rencontre	10 à 12 h 14 à 17 h		Comédie	
Jeudi 16-02	Les Journées de l'Age d'Or : "Vivre une retraite active"	Salle Rencontre	10 à 12 h 14 à 17 h		Comédie	
Lundi 20-02	Vos droits devant la justice	Club des Etuves 34, rue des Etuves	14 h 30		Comédie	
Mardi 21-02	Médecine et plantes	M.P.T. Albert-Camus 20, rue St-Cléophas	14 h 30	5-14	Mas Drevon	
Jeudi 23-02	Comment faire sa déclaration de revenus	M.P.T. L-Lagrange Mas de la Paillade	14 h 30	1-2-19	Bologne	
Vendr. 24-02	Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret	Rés.-Foyer "Les Aubes" Avenue de St-Maur	14 h 30	8	Les Aubes	
Lundi 27-02	Vos droits devant la justice	Club J-Galzy Rue Clémentville Cité Astruc	14 h 30	1	Cité Astruc	
Mardi 28-02	Montpellier vu par ses archives	Rés.-Foyer "Les Aubes" Avenue de St-Maur	14 h 30	8	Les Aubes	
Jeudi 01-03	Comment garder un cœur solide	Club des Etuves 34, rue des Etuves	14 h 30		Comédie	
Vendr. 02-03	Vos droits devant la justice	Club Montpelliéret 2, rue Montpelliéret	14 h 30		Comédie	
Lundi 05-03	Vos droits devant la justice	Club Pinède Mas de La Paillade	14 h 30	1-2	Bologne ou Bâle	
Mardi 06-03	Le sport pour les "Age d'Or"	M.P.T. St-Martin Rue des Razeteurs	14 h 30	12	Razeteurs	
Jeudi 08-03	Vos droits devant la justice	M.P.T. Albert-Camus 20, rue St-Cléophas	14 h 30	5-14	Mas Drevon	
Lundi 12-03	Vos droits devant la justice	Club Celleneuve Esplanade de Celleneuve	14 h 30	1	Celleneuve	

**Les MENUISERIES du MIDI**

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

- LES MAS DU CRES**
Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.
- LES MAS DE LA MARTELE**
Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.
- L'ERASME**
Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

- MONTPELLIER VILLAGE**
Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.
- LE PARC**
Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure, Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :
Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
LE JARDIN DU PERE SOULAS
P1 et P2.
- A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la **BELLE AIGUELONGUE**, dans un quartier privilégié.
Des villas de 3 à 5 pièces en PC.
Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

GRAND JEU CONCOURS Age d'or

Sortez à Montpellier et partez pour Venise

DU 1^{er} JANVIER AU 15 AVRIL 1984

AGE D'OR à Montpellier

- 1^{er} prix : 3 jours à Venise
 - 2^e prix : 3 jours à Valencia
 - 3^e prix : abonnement lyrique à l'opéra
 - 4^e prix : abonnement musique à l'opéra
- Pour participer, retirez les questionnaires soit au service animation AGE D'OR, en mairie, soit dans vos clubs et foyers.

CONFERENCES

L'entrée à toutes ces conférences est gratuite.		Bus	Arrêt
Mardi 13-03	Histoire de la médecine	Club des Etuves 34, rue des Etuves	14 h 30 Comédie
Jeudi 15-03	Vos droits devant la justice	Club Laure-Moulin 45, rue F.-Bazille	14 h 30 3-6 Cité Mion
Lundi 19-03	Vos droits devant la justice	Rés.-Foyer "Les Aubes" Avenue de St-Maur	14 h 30 8 Aubes
Mardi 20-03	Comment transmettre votre patrimoine (Donation-Testament)	M.P.T. G.-Sand Avenue de St-Maur	14 h 30 8-10 Rimbaud
Jeudi 22-03	Vos droits devant la justice	Club Figueroles Place A.-d'Aubigné	14 h 30 4 Cité Gely

VISITES ET VOYAGES

Jeudi 12-01-84	Visite guidée de la ville : circuit Crypte Notre-Dame-des-Tables, rue de l'Aiguillerie, Préfecture.	R.V. : Crypte Notre-Dame-des-Tables, place Jean-Jaurès.	14 h	6 F
Jeudi 19-01-84 Vendredi 20-01-84	Visite de la Source du Lez	Inscription : Mairie de Montpellier Animation Age d'Or	13 h 30	Visite gratuite
Mardi 24-01-84	Visite guidée de la ville : circuit rue du Cannau, place de la Chapelle, quart. Ecole de Pharmacie	R.V. : Crypte Notre-Dame-des-Tables, place Jean-Jaurès.	14 h	6 F
Du mardi 24-01-84 au jeudi 26-01-84	Voyage à PARIS en TGV : transport, hôtel, restauration, visites, assurance.	Renseignements et inscription : Mairie de Montpellier, Animation Age d'Or		850 F
Mardi 14-02-84	Visite guidée de la ville : Arc de Triomphe, Jardin du Peyrou	R.V. : Crypte Notre-Dame-des-Tables, place Jean-Jaurès.	14 h	6 F
Mardi 28-02-84	Visite guidée de la ville : Quartier Sainte-Anne	R.V. : Crypte Notre-Dame-des-Tables, place Jean-Jaurès.	14 h	6 F
Mercredi 07-03-84	Voyage : 1 journée en Basse Cévenne, repas à ANDUZE.	Renseignements et inscription : Mairie de Montpellier Animation Age d'Or		140 F
Mardi 13-03-84	Visite guidée de la ville : Quartier de l'Ancien Courrier.	R.V. : Crypte Notre-Dame-des-Tables, place Jean-Jaurès.	14 h	6 F
Du mercredi 04-01 au samedi 24-03-84	Voyage à VENISE : 5 ou 7 jours Voyage à VALENCIA (Espagne) 5 ou 6 jours	Renseignements et inscription : Mairie de Montpellier, Animation Age d'Or - Plusieurs possibilités de prix et de séjours (hôtel seul, demi-pension, pension complète).		A partir de 700 F A partir de 650 F

SPECTACLES

			Bus	Arrêt	
Merc. 11-01	Diaporama : Projets et Dessins pour la Place Royale du Peyrou	Musée Fabre boulevard Sarrail			Comédie Entrée grat.
Verid. 13-01	Ciné-Club "Conrak" Couleur USA 1973 Réalisateur Martin Ritt	ORCE 20, rue Azéma	14 h 30	Ligne 2 Rue Granier	Rue Granier 10 F
Merc. 18-01	Diaporama Musical : Jean-Philippe Rameau ou la raison du cœur	Opéra de Montpellier Salle Molière	14 h 30		Comédie Entrée grat.
Jeudi 19-01	Chorale : Dom Bosco	Club Montpelliérêt 2, rue Montpelliérêt	14 h 30		Comédie Entrée grat.
Mardi 24-01	Théâtre : "Le Marchand de Venise" de W. Shakespeare	Opéra de Montpellier Salle Molière	14 h 30		Comédie 10 F
Vend. 27-01	Fête des Rois	Dans tous les clubs Age d'Or à Montpellier	14 h		Entrée grat.
Dim. 29-01	Théâtre : "Le Journal d'une Femme de Chambre"	Opéra de Montpellier Salle Molière	17 h 30		Comédie 27 F
Lundi 30-01	Lyrique : "A propos de Phédre" de Jean Racine et J.-P. Rameau	Salle Pétrarque 2, place Pétrarque	18 h 00		Comédie
Jeudi 02-02	Chorale : Dom Bosco	Club Laure-Moulin 45, rue F.-Bazille	14 h 30	3-6 Cité Mion	Entrée grat.
Vend. 17-02	Ciné-Club : "Le Vieil Homme et l'Enfant" - 1966 Réalisateur Claude Berri	ORCE 20, rue Azéma	14 h 30	Ligne 2 Rue Granier	Rue Granier 10 F
Dim. 19-02	Concert : Orchestre de Montpellier et Bernard Flavigny (piano)	Opéra de Montpellier	10 h 45		Comédie Entrée grat.
Jeudi 23-02	Chorale : Dom Bosco	Club Figueroles Place A.-d'Aubigné	14 h 30	Ligne 4 Cité Gely	Cité Gely Entrée grat.
Vend. 24-02	Fête de Mardi-Gras	Dans tous les clubs Age d'Or à Montpellier	14 h		Entrée grat.
Dim. 26-02	Théâtre : "Moi" de Labiche	Opéra de Montpellier	17 h 30		Comédie 27 F
Jeudi 08-03	Chorale : Dom Bosco	Club J.-Galsy Cité Astruc Rue Clémentville	14 h 30	1 Cité Astruc	Entrée grat.
Vend. 09-03	Théâtre : Cocteau par Jean Marais	Opéra de Montpellier Salle Molière	15 h 00		Comédie 10 F
Dim. 11-03	Lyrique : "La Flûte Enchantée" de Mozart	Opéra de Montpellier Salle Molière	14 h 30		Comédie 27 F à 70 F
Mardi 13-03	Théâtre : "Voulez-vous ouer avec Moa" de Marcel Achard par la Compagnie G. Vassal	Opéra de Montpellier	14 h 30		Comédie 27 F à 70 F
Merc. 14-03	Danse Classique Groupe Chorégraphique et Instrumental de Montpellier	Salle Rencontre Mair	14 h 00		Comédie 10 F
Vend. 16-03	Ciné-Club : "L'Homme Invisible" USA 1933 Réalisateur James Whale	ORCE 20, rue Azéma	14 h 30	Ligne 2 Rue Granier	Rue Granier 10 F
Merc. 21-03	Opéra : "1900" par l'Atelier Vocal de l'Opéra de Montpellier	Opéra de Montpellier Salle Molière	14 h 30		Comédie 10 F
Vend. 23-03	Fête de Mi-Carême	Dans tous les clubs Age d'Or à Montpellier	14 h		Entrée grat.

ATELIERS D'EXPRESSION

		Bus	Arrêt	
Couture	Lun.-Mer.-Ven.	14 h 00	1	Plan Cabannes Maison pour Tous J.-Ricôme 7, rue Pagès
	Mardi	14 h 30	5-14	Mas Drevon Maison pour Tous Tastavin 20, rue St-Cléophas
	Jeudi	14 h 00	1	Place Italic Maison pour Tous G.-Brassens Les Tritons - Av. du Comté-de-Nice La Paillade
	Vendredi	14 h 30	1-2-19	Bologne Maison pour Tous Léo-Lagrange La Paillade
Peinture sur soie	Mardi	14 h 00	8	Rimbaud Maison pour Tous George-Sand Avenue de St-Maur
	Jeudi	14 h 30	1	Plan Cabannes Maison pour Tous J.-Ricôme 7, rue Pagès
	Vendredi	14 h 00	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Dessin - Peinture	Vendredi	15 h 00	5-14	Mas Drevon Maison pour Tous Tastavin 20, rue St-Cléophas
Gravure	Lundi - Mardi	14 h 00	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Tricot	Mardi	14 h 00	1-19	Place Italic Maison pour Tous G.-Brassens Les Tritons
	Lundi - Jeudi	14 h 30	1-2-19	Bologne Maison pour Tous Léo-Lagrange Mas de La Paillade
Tapisserie - Tissage	sur inscription	14 h 00	8	Rimbaud Maison pour Tous George-Sand Avenue de St-Maur
Artisanat	Mardi	14 h 00	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Sculpture	Jeudi	14 h 00	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Poterie	Vendredi	14 h 30	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Peinture / Toile (huile-gouache)	Jeudi	17 h 00	8	Rimbaud Maison pour Tous George-Sand Avenue de St-Maur
Reliure	Vendredi	9 h 30	1	Plan Cabannes Maison pour Tous J.-Ricôme 7, rue Pagès
	Mardi	14 h 30	1	Plan Cabannes Maison pour Tous J.-Ricôme 7, rue Pagès
Jeux de cartes	Lundi	14 h 00	1-19	Place Italic Maison pour Tous G.-Brassens Les Tritons
Bridge	Mardi - Vend.	14 h 00	12	Razeteurs Maison pour Tous St-Martin Rue des Razeteurs
Cours d'Anglais	Lundi - Jeudi	13 h 30	5-14	Mas Drevon Maison pour Tous Tastavin 20, rue St-Cléophas

SPORTS

		Bus	Arrêt	
PISCINES (Entrée gratuite sur présentation Carte Age d'Or)	Jeudi	17 h 00	1-2	Piscine Centre Nautique Paillade Avenue Heidelberg
	Mardi	17 h 00	5	Les Pins Maurin - 1933, av. de Maurin
	Mardi	16 h 00	8-11	Le Lez Pompiagnane - Rue L.-Michel
Le reste du temps, 50% de réduction sur présentation de la Carte Age d'Or	Jeudi	16 h 00	3-6	Rond-Point du Moulin La Rauze Rue Métairie-de-Saysset
GYMNASTIQUE AGE D'OR (Cours gratuits "Place aux Sports")	Jeudi	16 h 30	11	E.-Combes Gymnase Abattoirs Rue Substantion
	Mardi	15 h 00	3-6	Rond-Point du Moulin Stade de la Rauze Rue de la Rauze
	Mardi	14 h 00	11	Dom Bosco Dom Bosco - Place de l'Eglise
	Vendredi	14 h 00	8	Les Aubes Résidence-Foyer "Les Aubes" Avenue de St-Maur
	Jeudi	10 h 00	14	Sabathé Gymnase Sabathé Rue St-Cléophas
	Vendredi	10 h 00	9	Campérols Résidence-Foyer "Bel-Juel" Rue des Avelaniers
	Vendredi	10 h 00	4	Pas-du-Loup Salle de quartier La Chamberte Rue du Père-Rome
	Vendredi	10 h 00		Comédie Club des Etuves Rue des Etuves
	Vendredi	10 h 00	1	Cité Astruc Club J.-Galzy - R. Clémentville Cité Astruc
	Vendredi	10 h 45	1-2-19	Bologne Maison pour Tous L.-Lagrange Mas de La Paillade
YOGA	Lun.-Ven.	14 h 00	1-2-19	Bologne Maison pour Tous L.-Lagrange Mas de La Paillade
RANDONNEES PEDESTRES	Dimanche		8	Rimbaud Maison pour Tous George-Sand Avenue de St-Maur

LES AVANTAGES DE LA CARTE AGE D'OR

OPÉRA DE MONTPELLIER :
- Gratuité aux concerts du dimanche matin.
- Possibilité de retirer les places 7 jours à l'avance.
- Réduction de 30% sur tous les autres programmes, sauf les galas Karsenty.

PISCINES MUNICIPALES :
- 50% de réduction sur l'entrée tous les jours.
- Gratuité pour les créneaux Age d'Or (voir programme page sports).

CINÉMAS :
- Royal et Palace : réduction de 30% lundi au jeudi (toutes les séances) - vendredi jusqu'à 18 heures.
- Lynx et Club : 44% de réduction du lundi au vendredi, séances de 14 heures à 16 heures.
- Gaumont : 30% de réduction du lundi au vendredi jusqu'à 18 heures, sauf veilles et jours de fête.
- Polygone et K.7 : 30% de réduction du lundi au vendredi jusqu'à 18 heures, sauf veilles et jours de fête.

ATELIERS D'EXPRESSION MAISON POUR TOUS :
- Réduction variable selon les ateliers.

ENQUETE

Signature d'un contrat de développement des transports collectifs



Le District de Montpellier vient de signer avec l'Etat LE PLUS IMPORTANT CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN FRANCE. L'agglomération de Montpellier a été déclarée agglomération pilote au niveau du Plan de déplacement. La signature de ce contrat qui permet une prise en compte globale des phénomènes de transports aboutira à un mieux être des habitants ainsi qu'à une aide à l'activité économique grâce à l'accroissement de la mobilité des personnes.

Un contexte local favorable

Depuis 1977, les élus de l'agglomération de Montpellier se sont engagés dans la création d'un véritable service public des transports urbains. De 1977 à 1982, date à laquelle les transports urbains ont été étendus à l'ensemble

des communes du District, l'offre de transports a augmenté de 70%. Depuis 1982, c'est le District qui a pris la responsabilité de l'organisation du service public, ce qui marque la volonté de traiter ce problème à l'échelle de toute l'agglomération, dans le cadre d'une politique générale des déplacements. 13 communes et 250 000 habitants sont alors concernés — mais au delà de la quantité, la qualité du service est améliorée grâce à la mise en place d'une billetterie simplifiée, à des mesures sociales en faveur des personnes âgées et à l'amélioration des fréquences. Un premier objectif est atteint 95% de l'agglomération est à moins de 300 m d'un arrêt d'autobus.

Un contrat ambitieux

Une deuxième étape ambitieuse s'engage aujourd'hui avec l'aide de l'Etat. Elle vise à réaliser un véritable plan de déplacement par un pro-

gramme de développement des voyageurs dans l'ensemble du District (contrat sur 2 ans). En contre partie l'Etat verse une subvention d'un montant de 24 545 millions de francs. C'est le contrat de développement le plus important qui a été signé en France par le Ministère des Transports. Cette subvention va permettre de réaliser d'ici fin 84 : une évolution du nombre des voyageurs de + 18 %, et du nombre de kilomètres de + 29,7 % (grâce à une augmentation des transports dans les zones d'emploi et d'habitat); le renforcement aux heures de pointe, l'amélioration du confort (matériel, autobus...); l'aménagement de voies réservées aux autobus et l'installation d'une régulation centralisée de la circulation (commande de départ, suivi en ligne, liaison phonique avec les chauffeurs); l'accroissement de la mobilité des personnes handicapées (55 000 voyages en 1984). Un véritable plan de déplacement se dessine désormais à l'horizon 84.

Les signataires du contrat

Monsieur Vincent Prêtre, Commissaire de la République de la Région du Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, représentant Monsieur Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des Transports.
Monsieur Frêche, Député Maire de Montpellier, Président du District Urbain de Montpellier.

Les transports urbains dans le District

1977	11 lignes	1983	27 lignes
	103 km de lignes		264 km de lignes
	3 millions de km parcourus		6 millions de km parcourus
	14 millions de voyageurs		22 millions de voyageurs
	64 autobus		140 autobus



SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION J. GUTKNECHT

- Génie civil
- Bâtiments tous corps d'état
- Coordination et pilotage
- Economie d'énergie
- Voirie et réseaux divers
- Expertises

3, rue du Plan du Parc
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.22.44



SCREG MEDITERRANEE

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98

34202 SETE
- Tél. (67) 48.63.14 -

Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX
- Tél. 75.17.75 -



Pièces détachées
Occasion

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre
montpellier z.l. - tél. 92.80.00

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Téléc 480-177 TARFIL-MONTP

en appartement



Vous cherchez un appartement à Montpellier ?
La maison du G.S.C.I.C. vous propose plusieurs quartiers : la Pierre Rouge, les Aubes ou les Violettes.
Vous êtes tentés par un village ou la proximité de la mer ?
Venez à Lattes ou La Grande Motte.

En revanche, si vous rêvez d'une villa, nous vous proposons le quartier sud-ouest de Montpellier (Bagnères) ou Maurin.

ou en villa ?

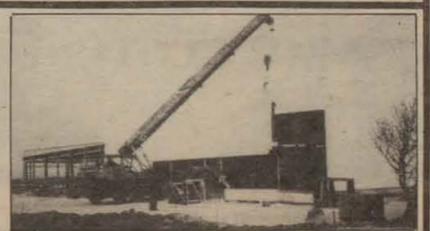
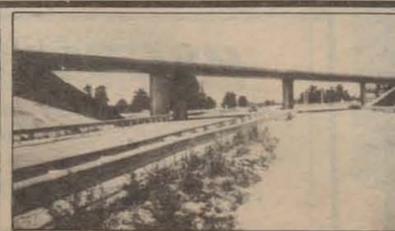
LA MAISON DU G.S.C.I.C.
L'IMMOBILIER COMME UN SERVICE
361 av. Saint Maur 34000 Montpellier - Tél. (67) 72 00 00



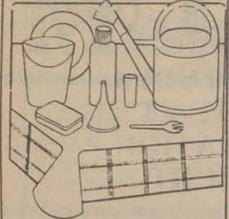
Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRERES S.A.

B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. : (67) 40.40.40 - Téléc 480288



PLASTIROA



La Matière Plastique et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

Solution du précédent numéro

MOTS FLECHES

E	S	T	A	M	P	I	L	L	E	P	O
C	I	E	L	E	R	G	I	N	T	E	E
L	E	R	O	T	N	T	E	T	I		
A	G	R	I	C	L	T	U	R	E		
B	E	L	H	E	L	I	C	E	I	L	
O	S	T	A	L	L	E	E	N	E		
U	O	N	D	E	L	E	S	E	N	T	
S	O	L	E	L	E						
S	M	F	E	D							
U	T	E	R	U	S						
R	A	S	E	T	T	E	S				
E	R	P	I	C	E						
D	O	L	E	U	R	S					
F	E	R	I	S	E						
A	D	O	T	L	A	I	N	A	G	E	
C	O	R	B	A	I	L	L	E			
E	L	E	I	S							
E	T	R	I	V	E						

GLACES A RAFRAICHIR

SACS 3 Kg
BARRÉS 25 Kg

Avenue du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

Etanchéité - Isolation
Dallage asphalte
Etanchéité façades

MIDI ASPHALTE

Z.I. des Prés d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER

Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
Tél. : (67) 27.84.00

INSTALLATIONS
SANITAIRES
CHAUFFAGE
CENTRAL
VENTILATION

Yves ANDRES

100, rue des Cours
Lotissement Plein Soleil
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 27.66.72

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES CLOTURES

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

jeux jeux jeux avec Scaber

Words in the grid include: ESTAMPILLE, CIEL, LEROT, AGRICULTURE, BEL, OST, U, SOLE, SUI, UTERUS, RASSETTES, ER, DOULEURS, FER, A DOT, CORBAILLE, ELEIS, MESURE JAUNE, COEUR DE MITE, D'AVOIR, UN ARRET, BONNE A JUGER, LEGERE, SIEGE, PH., ENTRE NEIGE ET GLACE, COLERE, NOTE SANS PAROLE, DEFaits, CARBINAL, C'EST LA FIN DU PERIL, UTILES POUR LA LUTTE, PROGRESSIF, RELIGION, PORTE TETE, TATA DE BICHE, AMAS, MORCEAU, REDUITS, MANNAIE, NOBLE, UTILISE L'ESPACE POUR SE DEPLACER, OBJETS, FLEUR, ARRIVEE.

Tél. : (90) 93.64.19
Chemin de Séverin
13200 Arles

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage
Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER
(Etablissement public institué par décret du 26 Juillet 1976)

30, Avenue de Lodève - 34 000 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5032 09 M
Tél. : (67) 92.18.63

UN ORGANISME A COMPETENCES MULTIPLES

Peut intervenir
— pour étudier, conseiller, aménager, réhabiliter
construire : - pour la location en collectifs
- pour l'accession à la propriété ou individuels

Peut se charger, pour le compte des communes :
— des équipements publics, de loisirs, des espaces verts, des zones d'accueil pour les activités industrielles et artisanales, des implantations commerciales.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

CARRIERES
DE LA MADELEINE S. A.

Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

Tremplin au talent

Le Conservatoire de région



Olivier Court

Poursuivant avec efficacité sa mission pédagogique, l'équipe professionnelle du Conservatoire National de Région vient d'enregistrer le plus remarquable succès jamais atteint aux différents concours d'entrée des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et de Lyon. Treize élèves ont été déclarés admissibles et quatre d'entre eux ont été reçus définitivement. Le Conservatoire de Montpellier prouve ici que sa formation est d'un très haut niveau dans le domaine musical. Il permet à de jeunes talents d'aller plus loin dans l'acquisition des techniques musicales. Il poursuit avec rigueur la finalité qui est la sienne : assurer la formation de jeunes artistes musiciens de notre ville et les préparer à figurer activement dans la vie musicale de notre pays. Ces succès récompensent des efforts engagés par la Municipalité, en effet depuis 1977, le nombre d'élèves est passé de

1 200 à 1 900 soit 700 élèves en plus.

Treize élèves admissibles. Pour être déclaré admissible il faut passer un concours. Souvent 180 personnes se présentent de toutes les villes de France et 10 sont retenues. C'est l'unique fois qu'une ville arrive à avoir 13 élèves admissibles. Mlles Carole Dubois (élève de piano de Mme Campbell) et Françoise Veinturier (élève de piano de Mme Brouche), M. Pierre Serre (élève de cor de M. Delpy) et Mlle Isabelle Parant (élève de percussion de M. Jordand) ont passé avec succès les épreuves d'admissibilité du C.N.S.M. de Lyon.

Au C.N.S.M. de Paris ce sont : M. Marc Pouget (élève de flûte de Mlle Kachekdjian), Mlle Carole Dubois (élève de Mme Campbell), M. Claude René Tabacyk (élève de piano de Mme Brouche), M. Pierre Serre (élève de cor de M. Delpy) et Mlle Abigail Prat (élève de

harpe de Mlle Haut-Labourdette) qui ont réussi ces mêmes épreuves d'admissibilité.

Quatre élèves ont été admis définitivement. L'admission à un Conservatoire National Supérieur est une épreuve redoutable. Tous les ans pour l'ensemble de la France il se crée une ou deux places.

— **Jacques Emmanuel Fousnaquer** 21 ans a pris sa source dans toutes les disciplines de conservatoire. Il entre aujourd'hui au C.N.S.M. de Paris en classe d'Histoire de la Musique.

— **Olivier Court**, le benjamin des admissibles est un jeune violoniste de 16 ans et demi : élève de Mme Nordland, il a débuté au conservatoire à 7 ans et a obtenu une médaille d'or du conservatoire de Montpellier en violon en 1980. Il entre au C.N.S.M. de Paris dans la classe de violon de M. Pierre Amoyal, lui même natif de la région.

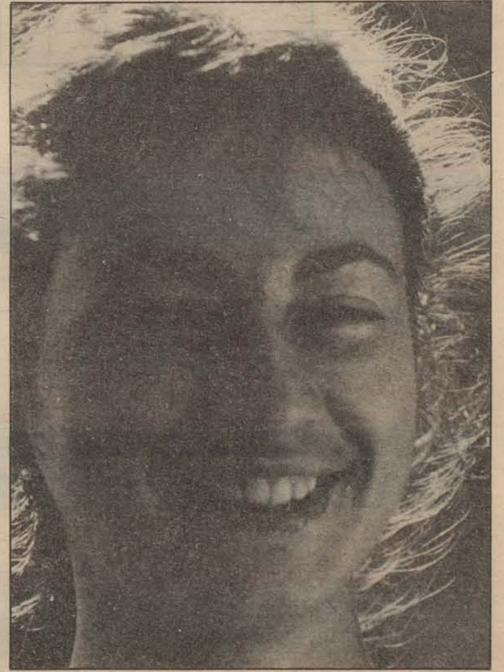
— **Claude René Tabacyk** âgé de 17 ans déjà admissible à Paris l'an dernier vient d'être admis définitivement dans la classe de piano du C.N.S.M. de Lyon après avoir fait toute ses études dans la classe de Mme Brouche. Entré très tôt au conservatoire (à 6 ans) il obtenait en 1978 une médaille de solfège et en 1982 une médaille d'or de piano.

— **Irène Clément** 18 ans, violoncelliste et élève de Mme David est reçue au C.N.S.M. de Lyon. Elle a été très bien préparée à ce concours. Elle entre au conservatoire à 9 ans et obtenait une première médaille de solfège, l'an dernier elle passait son Baccalauréat musical F1. Elle a pu donc bénéficier des horaires aménagés à cet effet, avec l'aide du lycée Clemenceau.

Nous souhaitons bonne chance à ces élèves. Les professeurs du Conservatoire ont été les artisans de cette réussite et concourent à la renommée nationale, maintenant reconnue en haut lieu du Conservatoire de Montpellier.



C.R. Tabacyk



Irène Clément

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Fréche
Promotion : Mairie de Montpellier
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS Tél. : 225.10.10

Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

A.G. Torcy

MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE

6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

3 JOURNÉES D'INFORMATION

VILLE DE MONTPELLIER / DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DANS LE HALL DE LA MAIRIE

du **xxauxxx** Vous pouvez économiser près de la moitié de vos dépenses de chauffage

Aider les Montpelliérains à réaliser des économies en leur permettant de réduire leur facture de chauffage, nous semble suffisamment important pour que la ville de Montpellier et la Direction départementale de l'Équipement organisent 3 journées d'information **diagnostic thermique**.

Des techniciens de la mairie et de la Direction départementale de l'Équipement, à votre service et gratuitement, réaliseront à partir du questionnaire ci-joint une première approche de calcul d'économie cas par cas et vous orienteront si vous le souhaitez vers des diagnostiqueurs professionnels. Dans

ce cas vous pourrez bénéficier d'une aide sous forme de subventions de l'AFME (Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie) qui représente 70 % du coût du diagnostic.

Durant les 3 jours: 1^{er}, 2 et 3 février, dans le hall de la mairie, de 9 à 17 heures non stop, une équipe de techniciens vous accueillera et procédera immédiatement à cette analyse sur micro-ordinateur. Il vous suffit de vous présenter **avec le questionnaire ci-joint rempli**. Dans le cas où vous n'auriez pas tous les éléments, une hôtesse vous aidera à le compléter, ou tout simplement

vous informera sur la procédure. La ville de Montpellier a déjà réalisé une série de diagnostics thermiques sur une partie des bâtiments communaux. Ces études ont montré qu'il sera possible de réaliser une économie d'énergie de 375 TEP sur 760 TEP consommés, une économie de plus de 50 % soit l'équivalent de 955 000 F/an. Les travaux démarrent dès le début de cette année.

Christophe MORALES
Adjoint au maire
Délégué à la maîtrise
de l'énergie et aux énergies
renouvelables

Qu'est-ce qu'un diagnostic thermique

Le diagnostic thermique est un préalable indispensable à toute décision d'entreprendre des travaux de maîtrise des consommations d'énergie dans un bâtiment existant. C'est une méthode d'étude qui se compose des trois phases indissociables suivantes:

1. Description et examen précis des locaux: utilisation, état du bâti et des installations, usages spécifiques des énergies, équipements particuliers, consommations.

2. Exploitation et traitement des données, les calculs et leur interprétation permettent la mise en évidence et la description des améliorations à envisager, avec indication, pour chaque intervention, de son coût, des économies à en attendre, du temps de retour de l'investissement...

3. Proposition d'un programme de travaux adapté à chaque cas avec un rapport de synthèse permettant d'orienter le choix des travaux dans les meilleures conditions de coût, de rentabilité et de délai.

Le diagnostic thermique est réalisé par des organismes professionnels neutres, compétents et indépendants de toutes contingences commerciales. Ils sont, en outre, responsables de la qualité du diagnostic.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès du service accueil de la Direction départementale de l'Équipement, le Polygone, 520, allée Henri-II-de-Montmorency.

Claude LLORIA
Direction départementale de l'Équipement
Cellule énergie innovation

« déperditions thermiques » Maison individuelle

Questionnaire

I. GÉNÉRALITÉS

- Année de construction
- Degrés jours (ne rien inscrire dans cette case)

II. CARACTÉRISTIQUES BATIMENT

- Surface habitable chauffée m²
- Hauteur moyenne des pièces m
- ou
- Volume chauffé m³

NOM: _____
ADRESSE: _____
CODE POSTAL: _____

III. PAROIS: fenêtres, murs, planchers, toitures...

- Les parois de même nature et de même composition seront identifiées globalement (exemple: murs de même épaisseur et de même composition en contact avec l'extérieur...). Ces parois seront nommées respectivement par exemple: mur 1, mur 2..., vitre 1, ...
- Identifiez séparément les parois en contact avec un local non chauffé (exemple: garage, cellier...).

EXEMPLE: comment remplir le tableau « 4 - types de vitres » pour une maison comprenant:

	Surface de chaque fenêtre	Surface totale
1 fenêtre, simple vitrage	0,8 m ²	0,8 m ²
2 fenêtres, simple vitrage	1,5 m ²	3,0 m ²
1 porte-fenêtre, simple vitrage	3,2 m ²	3,2 m ²
3 fenêtres, double vitrage	1,5 m ²	4,5 m ²

4 - types de vitres	Surface en m ²	Type de vitrage	
		simple vitrage	double vitrage
Vitre 1	7 m ²	X	
Vitre 2	4,5 m ²		X

1 - Types de murs*	Surface en m ²	Matériau constituant la paroi (voir Code A)	Mur isolé		Vide d'air		Épaisseur Mur en cm
			oui	non	oui	non	
Mur 1							
Mur 2							
Mur 3							
Mur 4							
CODE A			6 parpaing creux				
1 granit			7 brique creuse				
2 pierre ferme			8 béton cellulaire				
3 béton plein			9 autre				
4 pierre calcaire							
5 brique pleine							

2 - Types de sols*	Surface en m ²	Utilisation du sous-sol (voir code B)	Sous-sol isolé	
			oui	non
Sol 1				
Sol 2				
CODE B -				
1 vide sanitaire: surface supérieure à 200 m ²				
2 vide sanitaire: surface inférieure à 200 m ²				
3 cave ou garage: surface supérieure à 200 m ²				
4 cave ou garage: surface inférieure à 200 m ²				
5 pas de sous-sol				

3 - Plafonds ou toits*	Surface en m ²	Comble aménagé		Comble isolé	
		Oui	Non	Oui (épais. isolant cm)	Non
Toit 1					
Toit 2					

4 - Types de vitres*	Surface en m ²	Type de vitrage	
		Simple vitrage	Double vitrage
Vitre 1			
Vitre 2			

* Ne prendre en compte que les parois constituant l'enveloppe des pièces chauffées. Joindre si possible, pour chaque niveau chauffé, un croquis indiquant la répartition des pièces et leurs dimensions.

IV. RENOUELEMENT D'AIR

Inscrire dans les cases ci-dessous le numéro correspondant à votre cas

- Étanchéité des ouvrants { 1 - bon (fenêtres neuves)
2 - moyen
3 - mauvais (jour important aux fenêtres)
4 - échangeur double flux

V. CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Source principale d'énergie { 1 - gaz
2 - fuel
3 - bois
4 - charbon
5 - électricité
- Rendement combustion { 1 - bon; 2 - moyen; 3 - mauvais
- Rendement distribution { 1 - bon; 2 - moyen; 3 - mauvais
- Consommation connue oui
 non
- si non: préciser éventuellement le coefficient d'utilisation (intermittence) (0 à 1)
- si oui: consommation prise en compte { 1 - chauffage seul
2 - chauffage et eau chaude sanitaire
3 - chauffage et cuisine
4 - chauffage, eau chaude sanitaire et cuisine
5 - tous besoins

Détail des consommations connues pour la dernière saison de chauffe (quantité ou coût)

ÉNERGIE	QUANTIÉ	COÛT
Gaz	kWh	
Fuel	litres	
Bois	stères	
Charbon	kg	
Électricité	kWh	

Des techniciens seront à votre disposition pour vous aider à compléter ce questionnaire.